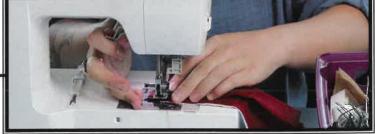
LESTERPS

Au fil du temps

2@20VID





CHERS HABITANTS DE LESTERPS,

Voící, avec l'année nouvelle, ce 23ème bulletín munícípal, lien indíspensable entre vos élus et vous.

Ce bulletín, exceptionnellement, regroupe les deux années 2019 et 2020, car cette dernière année a été particulière avec la crise sanitaire qui a frappé et frappe encore notre pays et bien sûr notre commune.

Des difficultés ont été occasionnées par la COVID avec de très importantes répercussions sur la vie de chacun d'entre nous. Cette crise a très fortement impacté la vie associative et relationnelle.

Malgré cela nous avons continué à travailler au mieux pour la sécurité de chacun face au virus, pour la vie économique, notamment à travers nos interventions et notre engagement à la communauté des communes et au département, mais aussi pour faire avancer les différents dossiers engagés.

Les élections du 15 mars 2020 ont montré votre confiance en l'équipe qui se proposait à vous et nous vous en remercions vivement. L'équipe municipale ainsi élue reste structurée en intégrant de nouveaux élus plus jeunes.

La lecture de ce bulletín municipal vous permettra d'être informé au plus près de la vie communale, des actions passées mais aussi de celles qui engagent l'avenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année 2021.

Le Maire, Daniel SOUPIZET

LESTERPS		SOMMAIRE
Page	2	Mot du Maire
Page	3	Etat-Civil 2019 et 2020
Page	4	La nouvelle équipe municipale
Page	5 à 6	Les finances communales 2019 et 2020
Pages	7 à 8	Réalisations 2019 et 2020
Page	9	Projet 2021
Page	10 à 11	GROS PLAN : L'inauguration des jardins de l'abbaye
Pages	12	Intercommunalité : Le PLUI
Pages	13 à 16	La vie à l'école et le SIVOS Boreall
Pages	17 à 19	La vie culturelle
Pages	20	La vie économique
Pages	21 à 28	La vie associative
Page	29 à 30	Une commune à votre service
Page	31 à 32	La page des annonceurs



ETAT-CIVIL 2019-2020

DECES ET INHUMATIONS

Année	Date	Personne	Age
	10 février	DESPONT Jean-Luc	64 ans
	27 janvier	DANGLADE Gabrielle, Hélène veuve DELIAS	89 ans
	03 mars	FIXE Michel, Maurice veuf DESBORDES Charlotte	96 ans
	20 mars	BOULESTEIX Elie époux DUSAINTPERE-PERREIN	85 ans
	29 mars	PERRIN Ginette, Marie, Pierrette veuve GOULMOT	88 ans
	03 mai	MC KENNIS Shirley, Anne épouse POWELL	80 ans
2019	08 mai	BOUTANT Raymond	91 ans
	18 juin	CHASTENET Jacques	88 ans
	29 juin	MOORE Linda, Jane époux CHAPPLE	67 ans
	18 septembre	CURCIO Francesco	71 ans
	23 novembre	LABARDE Marie, Louise, Jeanne veuve NICOLAS	90 ans
	12 décembre	BESSAGUET Sylvine, Marie veuve VERPALEN	85 ans
	15 décembre	FIXE Paul	85 ans
	11 janvier	VERGNAUD Lucienne, Yvette veuve PINARD	94 ans
	29 janvier	DANGLADE Roger veuf DEBEAULIEU	87 ans
	17 février	JOUGLET Jacqueline, Augustine, Odette veuve VERSLYPE	79 ans
2020	01mars	DESBOVES Eric, André	59 ans
2020	26 mai	DUCHIRON Jean-Baptiste	93 ans
	25 août	AVRIL Annette, Bernadette veuve ROUSSET	85 ans
	11 novembre	DUSAINTPERE – PERREIN Violette veuve BOULESTEIX	84 ans
	03 décembre	GONZALES Garcia Rosa épouse JONQUET	78 ans
	04 avril	DANGLADE Jean Alfred	77 ans

NAISSANCES

Année	Date	Personne
	25 mars	CHARGY Léa
2019	11 mai	GARCIA Jovanny Antony
2019	09 juin	LAVERGNE Leyna
	12 novembre	PRUDHON Charlène, Marie-Christine
	26 janvier	ROUSSET RANOUIL Maxence, Jean, François
2020	06 février	LEMAN Jazia, Jessena
	07 mars	COMMIN FLICHY Naël, Esteban, Ewen



MARIAGES

Année	Date	Conjoint 1	Conjoint 2
2019	10 août	PARACHAUD Anthony	THALIE Elodie



LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Maire: SOUPIZET Daniel

Adjointes:

LACROIX Elisabeth (Affaires sociales) PINARD Marie-Jeanne (Affaires scolaires) DUMAINE Christelle (Voirie - espaces verts)

Conseillers:

AUDONNET Sylvie - BURBAUD Didier -BECKER Pascal - MENETRIER Alexandre -ROUSSET Christian - SAVY Stéphane -WAPELHORST Claudine

Les commissions communales :

ACTION SOCIALE: PINARD M-Jeanne / LACROIX Elisabeth / DUMAINE Christelle

<u>UIE SCOLAIRE</u>: PINARD M-Jeanne / DUMAINE Christelle / WAPELHORST Claudine / BURBAUD Didier

UOIRIE ET CHEMINS: DUMAINE Christelle / BECKER Pascal / MENETRIER Alexandre / SAVY Stéphane / ROUSSET Christian

CULTURE - TOURISME: AUDONNET Sylvie / DUMAINE Christelle / BECKER Pascal

AUDONNET Sylvie / DUMAINE Christelle / SAVY Stéphane SITE INTERNET:

FINANCES: PINARD M-Jeanne / LACROIX Elisabeth / DUMAINE Christelle / BECKER Pascal

ACCUEIL ETRANGERS: WAPELHORST Claudine / BECKER Pascal

AMENAGEMENT EXTERIEUR: PINARD M-Jeanne / LACROIX Elisabeth / DUMAINE Christelle / AUDONNET Sylvie

TRAVAUX-APPEL D'OFFRE

Membres: SOUPIZET Daniel

LACROIX Elisabeth (Tit.) / BURBAUD Didier (Suppl.)

ROUSSET Christian (Tit.) / SAVY Stéphane (Suppl.)

BECKER Pascal (Tit.)

/ PINARD Marie-Jeanne (Suppl.)

Les délégations intercommunales :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE : SOUPIZET Daniel (Tit.) / LACROIX Elisabeth (Suppl.)

SYNDICAT INTERCOM. D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE: PINARD Marie-Jeanne (Tit.) / BURBAUD Didier (Suppl.)

SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE CONFOLENS (SDEG): LACROIX Elisabeth (Tit.) / AUDONNET Sylvie (Suppl.)

SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE: WAPELHORST Claudine (Tit.) / AUDONNET Sylvie (Suppl.)

<u>SIVOS BOREALL</u> SOUPIZET Daniel et PINARD M-Jeanne (Tit.) / WAPELHORST Claudine et BURBAUD Didier (Suppl.)

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 16: SOUPIZET Daniel (Tit.) / BECKER Pascal (Suppl.)

SYNDICAT CHARENTE EAUX

PINARD Marie-Jeanne (Tit.) / AUDONNET Sylvie (Suppl.)

REFERENT TEMPETE: SAVY Stéphane

REFERENT CANICULE: WAPELHORST Claudine

CORRESPONDANT DEFENSE: ROUSSET Christian



LESFINANCES COMMUNALES 2019

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	160 371 €	Produits des services	25 481 €
Charges de personnel et assimilé	168 227 €	Impôts et taxes	240 051 €
Ch. de gestion courantes + financières	64 002 €	Dotations de l'état	159 972 €
Autres	17 572 €	Produits de gestion courante	9 618 €
		Produits exception. et financiers	1 058 €
		Résultat reporté 2018	169 418 €
TOTAL	410 171 €	TOTAL	605 598 €

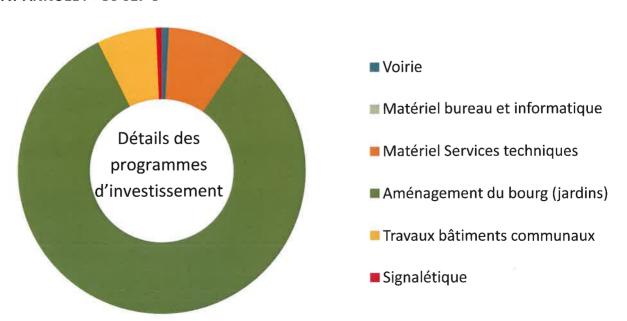
Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020 : 195 428 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilées	35 535 €	Subventions sur programmes	106 452 €
Divers	6 000 €	Emprunt	150 000 €
Programmes d'investissement pérale ci dessous	380 690 €	Immobilisations corporelles	759 €
		Dotations, fonds divers	15 360 €
Opérations patrimoniales	1 001 €	Opérations patrimoniales	1 001 €
		Résultat reporté 2018	44 242 €
TOTAL	423 226 €	TOTAL	317 814 €

Résultat d'investissement 2019 à reporter sur 2020 : - 105 411 €

RESULTAT ANNUEL: +90 017 €





LES FINANCES COMMUNALES 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	144 740 €	Produits des services	23 558 €
Charges de personnel et assimilé	178 915 €	Impôts et taxes	228 656 €
Ch. de gestion courantes + financières	58 545 €	Dotations de l'état	178 018 €
Autres	19 034 €	Produits de gestion courante	8 571 €
7144.00		Produits exception. et financiers	1 200 €
		Résultat reporté 2019	195 428 €
TOTAL	401 234 €	TOTAL	635 431 €

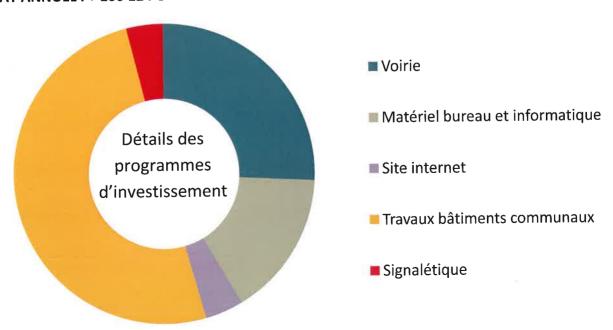
Résultat de fonctionnement 2020 à reporter sur 2021 : 234 197 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilées	36 544 €	Subventions sur programmes	76 695 €
Programmes d'investissement déladicé de parties	69 574 €	Divers	761€
Résultat reporté 2019	105 411 €		
TOTAL	211 529 €	TOTAL	77 456 €

Résultat d'investissement 2020 à reporter sur 2021 : -134 073 €

RESULTAT ANNUEL: + 100 124 €





REALISATIONS 2019

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

Radars pédagogiques: Un radar pédagogique a été acquis par la commune pour un montant de 2 770.20€ tandis qu'un second est loué (Elancité - 44). Les batteries se rechargent à l'énergie solaire. Ces deux appareils ont été positionnés sur la route de Confolens et sur la route de Brigueuil afin d'améliorer la sécurité des riverains.

Voirie : Des panneaux ont été achetés pour un montant de 489.73€ afin de mettre en place la limitation de vitesse à 70km/h dans le village de St Michel.

Des travaux de réfections de la voirie hors FDAC ont été faits pour un montant de 7 511.35 €.

Une petite parcelle de terrain a été achetée à la famille LEFORT pour la somme de 152 € afin d'élargir et ainsi sécuriser la sortie de chemin sur la départementale n°166.

Travaux ou acquisition de biens communaux

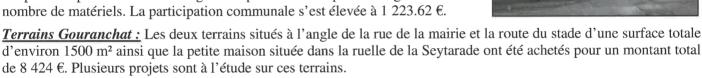
Mobilier: La commune a remplacé l'ensemble des chaises de l'église en très mauvais état par des bancs en bois sobres et conformes à la réglementation pour un montant de 22 392.21 € (HOUSSARD Mobilier - 50).

Afin de protéger la statue de la Vierge inscrite à l'inventaire MH des objets mobiliers, une cloison en verre sécurit a été installée dans l'oratoire pour un montant de 1 843.64 € (Miroiterie GBM - 87).

Location: Afin de louer le logement situé sur la place des tilleuls dans des conditions décentes et également dans un souci d'économie d'énergie, deux fenêtres et la porte palière ont été changées pour un montant de 2 929.40 €.

Vivier : Le déversoir du vivier a été modifié pour un montant de 780 € afin d'en améliorer l'écoulement et éviter les inondations chez M. et Mme DEMAILLE.

Eclairage public : La commune a participé à la campagne de résorption des lampes à vapeur de mercure organisée par le SDEG pour changer un certain



SUITE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG: LES JARDINS DU PRESBYTERE

Après un diagnostic archéologique dont les résultats vous avaient été présentés dans le bulletin précédent, le projet a été finalisé par M. Geoffroy BURIN, architecte paysagiste, et présenté à la population conformément à la Loi. Un appel d'offre a été lancé le 21/12/2018 et les entreprises suivantes ont été choisies:

> Lot 1 – Voirie et Réseaux Divers : LABBE TP

Lot 2 – Espaces verts: MB PAYSAGE Lot 3 – Maçonnerie: SARL DUMASDELAGE

ARROLIMOUSIN / MENDES Rémi Lot 4 – Taille de pierre/Fontaine :

Ces entreprises locales ont été compétitives et très professionnelles tout au long du chantier. Nous les en remercions vivement.

Financièrement, le montant total des dépenses s'élève à 257 726 € HT détaillés comme suit 235 389 € de travaux et 22 337 € de prestations (Maitrise d'œuvre, levé topographique et coordination SPS).

Au niveau des subventions : la commune a d'ors et déjà perçu 197 111.85 €, détaillés comme suit : 96 891.07 € de l'Etat, 85 220.38€ du Département et 15 000 € de Lesterps Patrimoine pour la fontaine.

Il ne reste qu'à percevoir la subvention de l'Europe (LEADER - Action 5) qui ne pourra être versée qu'au commencement de la tranche 2.

Les travaux, commencés dès février, ont été réceptionnés début septembre et les jardins ont été dignement inaugurés le 22 septembre 2019. Vous trouverez dans ce bulletin une double page retraçant ce moment fort en symbolismes et en émotions.





REALISATIONS 2020

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX



<u>Sécurité incendie</u>: Trois bornes incendie ont été changées (Esignac, St Michel et lotissement La Naute) par la SAUR pour un montant de 4630.67 €. La réception a été faite par les services des secours le 26 octobre 2020.

<u>Chemins:</u> Le chemin rural dit « grand-chemin » a été refait sur une longueur de 320 mètres, de la route de Saint Maurice en direction du chemin qui rejoint le village de Chez Gourdy, permettant à tous un meilleur accès et plus particulièrement aux exploitants riverains.

Un autre chemin a été ouvert d'Esignac à l'Étang neuf par M. TRILLAUD J-Pierre que nous remercions vivement.

Aménagement du bourg: Afin de préparer la suite des travaux d'aménagement du bourg (rue de la mairie, jardin Château et place des viviers) un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé du 30 novembre au 12 décembre par l'INRAP. Cette opération ne coûte rien à la collectivité et a permis de retrouver quelques éléments intéressants de son passé. Un rapport est en cours d'élaboration par M. Adrien MONTIGNY (même intervenant que pour la 1ère phase et spécialisé dans la période médiévale) et sera remis à la commune dans le courant du mois de janvier.

TRAVAUX OU ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX

Matériel informatique et site internet: La commune a fait l'acquisition d'un ordinateur portable pour 1113 € afin de permettre aux élus de participer à des visioconférences, réunions à distance de plus en plus répandues en cette période. Suite à de très nombreuses pannes et donc à des risques de pertes de données, une nouvelle unité centrale a remplacé l'ancienne pour un montant de 1390 €.

Enfin, le **site internet** de la commune est en cours d'élaboration. Celui-ci sera intégralement réalisé par la commune grâce à une solution « clé en main » pour un montant de 1059 € € (*Créasit - 44*). La commune sera guidée à partir d'une trame adaptée aux communes de notre taille pour aboutir à un site personnalisé et modifiable à souhait. Le nom de domaine choisi est : **www.lesterps.fr**. Il devrait être en ligne début 2021.

Chauffe-eau: La commune a dû changer le chauffe-eau du stade qui est tombé en panne pour un montant de 933.10 €.

<u>Machine à laver</u>: Afin de faire face aux mesures sanitaires relatives au COVID, un lave-linge a été acheté pour un montant de 399 € (SA THROMAS – Confolens) pour laver, directement à l'école, tout ce qui peut être contaminé: vêtements de travail du personnel, serpillères...

Chauffage (salle des fêtes et écoles):

La chaudière bois ayant 23 ans, d'importantes dépenses d'entretien ont lieu. Pour les intersaisons et pour plus de sécurité, il a été décidé de lui adjoindre une chaudière gaz qui utilisera le même stockage de gaz que les appareils de cuisson de la salle des fêtes.

De plus, après analyse par un service compétent du CRER, l'installation peut néanmoins fonctionner encore bien mais un travail sur le combustible doit être mené pour régler quelques problèmes devenus récurrents.

Mobilier de l'église: Il avait été décidé il y a

quelques années d'utiliser les éléments restants de l'ancienne chaire stockés sur différents lieux de la paroisse, pour doter notre église d'un nouvel autel et d'un ambon (pupitre de lecture). Ceux-ci ont été réalisés et installés pour un montant total de 6 386.40 € (SOUPIZET Mathieu et Atelier VIGNAUD).

Les quatre statues des Evangélistes (dans le chœur) ont été restaurées et installées avec une nacelle (la restauration a été entièrement prise en charge par l'association Gouranchat et des dons de particuliers).





PROJETS 2021

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS ET RESEAUX

Aménagement du bourg - suite- :

Le projet, conçu et validé dans ses grandes lignes, est actuellement en cours d'ajustement après diverses prises de contact. Il devrait être finalisé durant le premier trimestre afin de dérouler la procédure pour un commencement des travaux en fin d'année.

Voirie:

Dans le cadre du fond départemental de l'aide aux collectivités, plusieurs routes vont être refaites en collaboration avec les services de la communauté de communes.

Petit patrimoine:

La commune a déposé sa candidature pour la restauration de la bascule devenue dangereuse.

Les services de la communauté de commune gèrent le dossier (demande de subvention, paiement des intervenants) et la commune verse uniquement sa participation.

Fibre 2021

Le dossier, géré par la communauté de communes, avance plus vite que prévu. Une partie de notre commune (le bourg) devrait être raccordée en fin d'année. La totalité de la

commune devrait bénéficier du service courant 2022.



ACHAT MATERIEL

Défibrillateur :

Le défibrillateur installé à l'entrée de l'agence postale en 2011 sera périmé en 2021. La commune participera donc à la commande groupée organisée par la communauté de communes pour le remplacer.

Chauffe-eau à l'école :

Les enfants se lavant les mains très souvent et les enseignantes ayant parfois besoin de laver des ustensiles, des devis vont être demandés pour l'installation de chauffe-eaux à l'école.

DIVERS

Site internet:

Le site devrait être terminé en 2021.

Une commission d'élus intéressés a été mise en place et une réunion a été organisée avec tous les professionnels de la commune (commerçants, artisans, gites....) pour leur présenter le site et les informer de la mise à disposition d'une page dédiée à leur activité. Un bon nombre d'éntre eux ont d'ors et déjà répondu.

La même procédure va être faite avec les associations communales afin de leur fournir une vitrine efficace.

Six grands thèmes seront développés :



WIRE TOUTES LES ACTUALITÉS

- Vie municipale: équipe municipale, réunions, délibérations et arrêtés, publications, services municipaux,
- Vie pratique : démarches administratives, école, urbanisme, location, assainissement, cimetière, gestion des déchets,
- Vie sociale : enfance/jeunesse, santé, séniors, solidarité, permanences des organismes,
- Vie économique : commerçants, artisans et professionnels, agriculteurs, emploi, aides aux entreprises, marchés publics

Actualités à la une <>

- Vie associative : différentes associations communales et du territoire, dates des festivités,
- Tourisme et découverte : histoire et patrimoine de la commune, randonnées, sites communaux et locaux, galerie photos,

22/09/2019 - L'inauguration des jardins du presbytère

Devant une importante foule recueillie, les jardins fraichement terminés ont été inaugurés lors d'une cérémonie haute en symbolisme et en émotions, en présence notamment de :



Mme Marie LAJUS, Préfète de la Charente et M. Pierre CHAULEUR, Sous-préfet de Confolens, Mme Aliza BIN NOUN, Ambassadrice d'Israël,

M. Gérard BENGUIGUI, Délégué Régional du Comité Français pour Yad Vashem,

M. François BONNEAU, Président du Conseil départemental de la Charente,

M. Philippe BOUTY, Président de la Communauté de Communes de Charente Limousine,

Mgr GOSSELIN, Evêque d'Angoulême,

M. Daniel SOUPIZET, Maire de Lesterps et son conseil municipal,

Les membres de la famille d'Elisabeth LACALLE (Sœur St Cybard),

De nombreux maires, élus et conseillers départementaux,

Des porte-drapeaux venus de toute la Charente.

L'animation musicale a été assurée par la chorale « L'écho des 3 vallées » aidée par les écoliers de Lesterps et les Mômes de Stirpis.



Josie LEVY, l'enfant sauvée ne pouvant être présente, avait tenu, grâce à un message vocal depuis les Etats-Unis, à rendre hommage à Sœur St Cybard (Marie-Elisabeth LACALLE à l'état-civil).

La diffusion du message qu'elle avait enregistré a sans doute été le moment le plus fort de cette cérémonie. Se souvenant d'avoir été une enfant menacée de mort, elle a évoqué tous les enfants migrants, réfugiés et a dit trouver un peu de réconfort et d'espoir en voyant l'Allemagne devenue à son tour terre d'accueil.

Après la reconnaissance de « Juste parmi les nations » accordée à Sœur St-Cybard le 10 décembre 2010 pour son action bienveillante auprès de la petite Josie LEVY, avec ce lieu de mémoire, notre commune fait, à présent, partie intégrante du réseau « Villes et villages des Justes de France ».

Ce réseau a pour ambition de réunir les communes ayant nommé un lieu porteur de mémoire - rue, place, allée, jardin, square, stèle... - pour perpétuer le souvenir et les valeurs portées par les « Justes parmi les Nations », ces femmes et ces hommes qui, avec courage et au péril de leur vie, ont, au cours de la Seconde Guerre mondiale, sauvé des Juifs en s'opposant aux persécutions antisémites nazies et à l'Etat français.



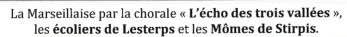
IMAGES RETRAÇANT CETTE JOURNEE ET INSCRITES A JAMAIS DANS LA MEMOIRE DES PARTICIPANTS



Inauguration par messieurs
François BONNEAU et Philippe BOUTY









Les portraits réunis de Josie LEVY et Sœur St-Cybard





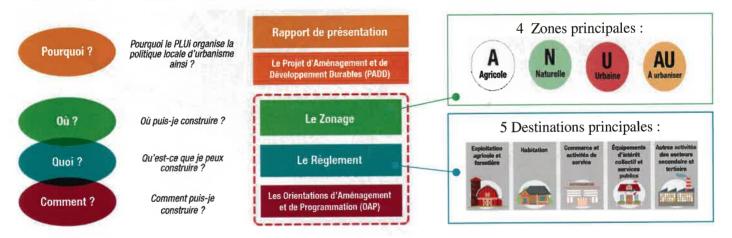
LESTERPS ET L'INTERCOMMUNALITE l e Plan | ocal d'(Irbanisme Intercommunal)

Après une longue démarche technique et administrative, le PLUI est exécutoire depuis le 25 juillet 2020.

QUELLES CONTRAINTES ONT DU ETRE RESPECTEES LORS DE SON ELABORATION ?



DE QUOI EST-IL COMPOSE ? A QUOI SERVENT LES DIFFERENTES PIECES ?



Ces documents sont consultables en version papier à la mairie ou sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante : https://www.charente-limousine.fr/index.php/fr/la-communaute/urbanisme/plui/plui-confolentais

CE QU'IL FAUT RETENIR

Tous travaux ou modifications extérieurs nécessitent une autorisation !

LA DECLARATION PREALABLE:

- construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (garage, abri, piscine...),
- constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions (*clôture*, *voirie*, *aménagements extérieurs*...).

LE PERMIS DE CONSTRUIRE:

- constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² (surface de plancher ou emprise au sol).
- travaux d'extension ainsi que changement de destination des bâtiments existants.

Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement ou toute aide nécessaire à la réalisation de votre projet.



LAVIEAL'ECOLE



Année 2019

<u>Participation au printemps des poètes</u>: La classe de CE1/CE2 de Madame Bonneau a participé au concours du printemps des poètes. A cette occasion, chaque élève a écrit un haïku (court poème de trois vers, évoquant la nature et les sentiments, originaire du Japon). Après délibération du jury, deux enfants de la classe ont reçu un diplôme car leurs poèmes faisaient partie des coups de cœur du jury.

<u>Sortie de fin d'année</u>: Fin juin, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Lesterps sont allés visiter le Vieux Cormenier. C'est un musée animé qui nous permet de comprendre et de voir comment les gens vivaient autrefois.







Après un pique-nique ensoleillé, nous sommes allés à la Vallée des Singes, découvrir les différentes espèces de singe et comprendre pourquoi beaucoup sont en danger.

Exposition de fin d'année: Afin de clôturer l'année scolaire, les enfants avaient préparé et convié les parents à une exposition de photos. Il était également possible de visionner un film

permettant de voir le travail fait lors des séances d'acrosport et de percussions corporelles.

Journées de Patrimoine: Vendredi 20 septembre, nous avons participé aux journées du Patrimoine qui avaient pour thème « Levez les yeux ». M. Brionnaud avait organisé un jeu de piste permettant de partir à la découverte du patrimoine de Lesterps. Nous avons découvert beaucoup de choses sur ce petit village!

<u>Le jardin des Justes parmi les nations</u>: Suite à la visite du jardin des Justes proposée par monsieur le Maire, nous avons préparé (apprentissage de la Marseillaise, découverte de

avons préparé (apprentissage de la Marseillaise, découverte de l'histoire de Josie Lévy...) et participé à l'inauguration le dimanche 22 septembre.





Nettoyons la nature : Vendredi 27 septembre, les 32 élèves de l'école sont partis dans Lesterps munis de sacs poubelles et de gants afin de nettoyer le village. Beaucoup de ficelles, de fils métalliques, de mégots ont été retrouvés mais également une couche sale, un rasoir etc...

<u>Education physique et sportive</u>: Cette année encore, la classe de madame Jatiault participe au projet USEP qui permet aux enfants de l'école de partager avec d'autres enfants des activités sportives.

Le 10 décembre, la classe, de CE1 a participé à une rencontre USEP au gymnase de Lessac sur le thème « sport-santé ». Nous avons rencontré les écoles d'Oradour-Fanais, de Brigueuil, de Saint-Maurice des Lions, Saulgond, d'Ambernac et de Confolens. Nous avons joué à la balle au prisonnier, à la balle au capitaine, au kinball, et aux jeux de cartes pour connaître les différents sports.

Nous avons appris que les filles et les garçons peuvent pratiquer le sport qu'ils veulent à partir du moment où ils prennent du plaisir!

La classe de madame Bonneau se rendra cinq fois à la piscine de Saint-Junien afin d'effectuer des activités aquatiques.

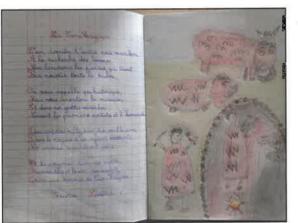
<u>Noël</u>: Vendredi 13 décembre, tous les élèves des écoles d'Oradour-Fanais, de Lessac et de Lesterps se sont réunis à la salle des fêtes d'Oradour-Fanais afin de chanter des chants de Noël, puis des objets fabriqués par les élèves étaient vendus lors du marché de Noël.

Un repas et une soirée animée étaient ensuite proposés par l'Association des Parents d'Elèves.

Mardi 17 décembre, les élèves de l'école se sont rendus au cinéma de Confolens afin de visionner le film *Demain est à nous*, montrant comment des enfants dans le monde essaient de changer les choses afin de proposer un avenir meilleur.

Jeudi 19 décembre, Martine Stawiarski a concocté un délicieux repas de Noël partagé par les enfants, les maîtresses et le personnel communal et le lendemain, des chants, la venue du Père-Noël ainsi qu'un goûter nous ont permis de terminer l'année avec beaucoup de douceur.

Année 2020



Le voyage dans le temps pour la classe de CE1-CE2

Cette année, notre projet de classe est de voyager dans le temps car Lewis, un ancien élève de maitresse, nous a écrit une lettre. Il a inventé une machine à remonter le temps pour revenir dans la

classe de CE1-CE2, à Lesterps. Mais son chien, Oscar a appuyé sur un mauvais bouton qui l'a transporté dans l'époque préhistorique.

Pour l'aider à revenir vers nous, nous

devions travailler sur la préhistoire. Nous avons appris comment les hommes préhistoriques vivaient, comment ils se nourrissaient, comment ils ont découvert le feu et où ils habitaient. Puis nous avons appris à dessiner un homme de Cro-Magnon, une grotte, un bison, un mammouth...

Au retour des vacances de la Toussaint, nous avons reçu une deuxième lettre de Lewis où Oscar avait encore appuyé sur un bouton qui l'a transporté dans l'Antiquité. Cette fois -ci nous devons apprendre des choses sur cette période pour l'aider. Nous travaillons sur l'Égypte où nous nous sommes exercés à écrire notre prénom en hiéroglyphe. C'était difficile!

Escrime bouteille en CE1-CE2:

En sport, nous avons découvert un sport de combat : *l'escrime*. Il s'agit de toucher un adversaire avec la pointe d'une « arme » sans être soi-même touché. Notre « arme » était une bouteille.

Avant chaque combat on se salut : TERRE-CIEL-MENTON-CÔTE







La maitresse nous a aussi appris la marche, la retraite et la fente. Nous avons bien aimé faire de l'escrime.

La garde :



La fente :



Projet de la classe de CE2 autour du développement durable et du textile :

Vendredi 27 novembre, Sébastien, un designer textile qui recycle les vêtements et les objets, est intervenu dans notre classe. Il nous a donné des petits bouts de tissus et il fallait

retrouver de quel tissu il s'agissait (laine, coton...). On a appris comment étaient fabriqués certains tissus, qu'il y avait plusieurs laines différentes. On



a vu une vraie fleur de coton et on a découvert comment le coton était transformé en fil.

Sur la carte du monde, nous avons regardé où étaient fabriqués nos vêtements et quel chemin ils avaient parcouru pour arriver jusqu'à chez nous. On a appris grâce à leur étiquette que beaucoup de vêtements venaient d'Asie. Seul un vêtement était made in France.

L'objectif de ces interventions c'est de prendre conscience que l'on peut réutiliser ou transformer des matières pour éviter de gaspiller les ressources de la Terre et générer moins de pollution.

Sébastien reviendra au mois de janvier et nous ferons des ateliers créatifs autour du recyclage.



SIVOS BOREALL (Brillac, Oradour-fanais, Esse, Abzac, Lessac, Lesterps)

L'année scolaire 2020 se termine et nous comptions 120 élèves sur les 4 écoles. Mais, beaucoup plus de départs en 6^{ème} que de rentrées en maternelle, engendre une baisse des effectifs. Depuis Septembre, nous avons **115** élèves.

Brillac (Ecole maternelle): 17 élèves chez Mme CHEGARRAY et 20 chez Mme BOËTHAS (*Directrice*) **Oradour-Fanais** (CP): 16 élèves chez Mme PAGNOUX (*Directrice*).

LESTERPS (CE1 et CE2): 16 élèves chez Mme Julie POUZET et 15 chez Mme JANTIAULT (Directrice).

LESSAC (CM1 et CM2): 16 élèves chez Mme BROUSSE et 15 chez Mme CHAMBRE (Directrice).

Rappelons que depuis 2020, l'école est obligatoire à 3 ans (et non 6 ans)

Impact COVID 19:

Comme pour toutes les écoles, collèges et lycées, cette année est vraiment exceptionnelle :

- Décousue, 3 mois sans école réelle, seulement du travail envoyé par les maîtresses, en distanciel. Beaucoup de parents font faire très assidûment le travail aux enfants. Malheureusement, une petite partie des enfants ne fait rien ou très peu (pour diverses raisons) et donc, sont en situation d'échec;
- Au 15 Mai, reprise du présentiel à l'école mais énormément d'absents ; désarroi des enseignants mais comment faire ?

Les vacances passées, le 2 septembre rime avec reprise du chemin de l'école, des enseignants et des enfants contents, malgré des mesures sanitaires difficiles à appliquer. Lavage des mains et désinfection régulière des locaux (portes, tables...) 6 fois par jour, non brassage des enfants, un masque obligatoire...)

Finances:

Le budget du SIVOS et des communes très impactés par les dépenses liées au COVID : tous les produits, les heures complémentaires de désinfection à cela vient s'ajouter une baisse importante de la subvention de la région pour les transports ... Aucune aide de l'état, donc un « vrai casse-tête chinois ».

Pour palier à cette situation, le conseil d'administration du SIVOS est obligé de voter une augmentation de la participation par élève de chaque commune. De 700€/élève en 2020, elle passera à 800€/élève en 2021 et nous continuerons d'être très vigilants.

Cantine:

D'autre part, chaque commune gère sa cantine mais 2 lignes directrices les unissent: fournir à nos enfants des repas les plus sains possible en essayant de manger le plus possible de « produits locaux, référencés, et naturels » et harmoniser sur Boreall le prix de la cantine ;

Depuis plusieurs années, les parents payaient 2€ par repas (le cout est cependant beaucoup plus cher pour chaque commune). Sur suggestion du Conseil d'Administration, le tarif va passer à **2,10€** au 01/01/21.

Rappel : si les factures restent impayées malgré les relances, les enfants ne seront pas admis à la cantine, les parents devront venir les chercher.

Transports scolaires:

A la demande des parents d'élèves et à cause de l'indiscipline croissante des enfants, chaque bus a, depuis le 9 novembre, une accompagnatrice dans le bus le soir. A partir de janvier, elles sont payées par le SIVOS.

- Lessac- Brillac-Lessac : Mme Marion DUPORT
- Oradour-Fanais-Brillac-Oradour-fanais: Mme Claire CHEVAL
- Lesterps-Brillac-Lesterps: Mme Isabelle MERCIER

L'effet produit est très positif. Nous rappelons que l'indiscipline est sanctionnée par un avertissement, une lettre aux parents et si besoin, une exclusion temporaire voire définitive.

Merci: aux 6 municipalités qui mettent tout en œuvre pour le bien de nos enfants, aux enseignants dont le sérieux et la compétence ne sont plus à prouver, aux employées sérieuses, courageuses et toujours à l'écoute des enfants, à l'Association de parents d'élèves active et très coopérative avec les enseignants et le SIVOS, à tous les parents d'élèves qui nous font confiance.

Yvette BARRIER



LAVIECULTURELLE

LA MAISON DU PATRIMOINE

2019 - Elle a été inaugurée le 5 juillet, avec une ouverture du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30 en juillet et août et le dimanche de 14h30 à 18h30 en septembre.

M. Philippe MOCAËR de Saint-Maurice des Lions et les peintres de l'association Point-virgule, Christian DUC, Hanneke GILLIS et Jean-Louis DO ont exposé au 1^{er} étage de la Maison de Patrimoine









Vendredi 2 août 2019, une **visite à la bougie**, organisée avec la collaboration du Pays d'art et d'histoire et commentée par Céline DEVEZA a rassemblé 34 visiteurs.

2020 - La Maison du Patrimoine a ouvert ses portes le vendredi 9 juillet après une inauguration en <u>très</u> <u>petit</u> comité. Les **25 ans du Comité des fêtes** ont été mis à l'honneur grâce à une exposition de photos retraçant les festivités organisées mais surtout la joie qu'elles apportent à notre commune et le travail fourni par les bénévoles de l'association.

La fréquentation a été correcte (566 visiteurs) sans néanmoins atteindre le niveau des autres années car l'affluence des jours de fête n'a logiquement pas eu lieu.





1996

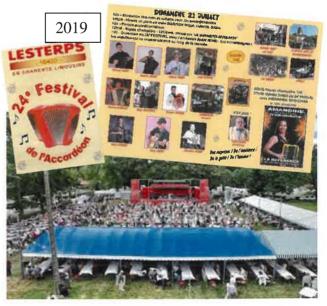
DIMANCHE 21 JUILLET de 14 h à minuit

1° FESTIVAL de L'ACCORDÉON

organisé par le Comité des Fêtes
avec Sébastien FARGE trophée Mondial de
l'accordion 93/94, Isabelle DÜRAND 1- Prix du
Lions Club 1985, Sébastien Debard Champion de
France 1995, Claude Chabanne 1- Prix de la Chanton Erancaise, Christelle LABROUSSE, Bernard SY, Jacky NIKOLO, BARBARA,
Emmanuel FRISONNET, Miguel FLORENCIO, Loïc MALLEMANCHE
animé par l'orchestre Serge LOUYS

Entrée 50 F 20 h, REPAS, 40 F









2002 : Petite poêle, 2 mélangeurs, 3000 œufs - 2019 : Grande poêle, 4 mélangeurs, 6024 œufs

Nouveauté 2020 : Les visites de l'église et des jardins de l'abbave.

Sur 6 visites programmées les vendredis de la saison estivale, 4 ont été organisées par le Pays d'Art et d'Histoire et commentées par Céline DEVEZA pour une vingtaine de personnes ravies de leur animation.

SAMEDI 24 AOUT 2019 - LE TOUR DU LIMOUSIN

Le départ de la 4ème étape de ce Tour du Limousin-Nouvelle-Aquitaine 2019 a été donné à Confolens en Charente pour 175,1 km avec une arrivée jugée à Limoges.

La caravane du Tour du Limousin est partie de Confolens à 10h30 pour passer dans les villages charentais d'Abzac, Oradour-Fanais, Brillac, Lesterps et Saint-Christophe et ceux de Haute-Vienne pour arriver vers 14h30.





Les coureurs sont eux partis à 12h15 et étaient attendus à partir

de 15h27 pour le passage de la ligne d'arrivée à Limoges.

Cet événement était très attendu chez nous.... Notre commune a en effet dû participer à l'organisation de l'événement en fournissant une bonne équipe de signaleurs motivés afin d'assurer la sécurité de tous, coureurs et spectateurs.

André VILLELEGER a pu se remémorer les bons souvenirs du passage du **Tour de France de 1971**!

VENDREDI 10 JUILLET 2020 - ROULE BAMBIN

Les lundi, mercredi et vendredi du mois de juillet, le **Centre socioculturel du confolentais** (**CSC**) a concocté un programme d'activités à faire en famille dans le cadre de "Roule bambins" sur plusieurs sites du territoire.

Les animatrices, Astrid FROMENTIN, Educatrice jeunes enfants, Barbara KUREK, auxiliaire puéricultrice et Christine FRUGIER, animatrice, accueillaient tous les petits et enfants à partir de 3 mois, accompagnés de leurs parents ou d'un autre membre de la famille: papy, mamie, tata ou nounou de 9h30 à 16h en continu.

A Lesterps, les enfants pouvaient participer à un atelier « Vitrail » (préparé par la commune) après une visite de l'église préalable axée sur les vitraux, à la lecture de contes ou tout simplement profiter de tout en panel de jouets.

Le midi, un pique-nique tiré du sac était prévu suivi d'une visite des jardins commentée par M. BRIONNAUD.



Même si le mauvais temps a limité le nombre des participants, cette journée a ravi les petits comme les grands. Elle était, nous l'espérons, la première d'une collaboration fructueuse avec le centre social.

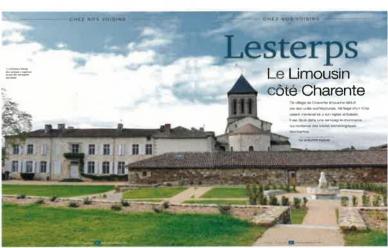
LESTERPS A L'HONNEUR DANS DIVERSES PARUTIONS

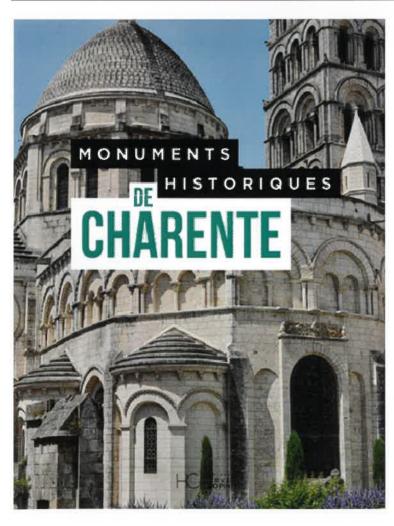


Notre commune a eu la chance de bénéficier d'un très bel article, très complet dans le numéro 102 du magazine « Pays du limousin ».

Le journaliste, accompagné du Maire, a visité les différents points forts de Lesterps et les a détaillés dans un article donnant envie de venir découvrir la commune.

Grâce à cette parution, nous avons pu voir la venue de touristes notamment originaires de Haute-Vienne visiter notre commune cet été.





Notre commune apparait également en bonne place au côté de trois autres communes voisines (Ansac/Vienne, Alloue et Confolens), dans un nouvel ouvrage intitulé : « Monuments historiques de Charente » (Auteurs : Christophe Bourel le Guilloux, Pauline Lucas, Héloïse Bricchi-Duhem, Agnès Beaufort)

La Charente est riche de 469 monuments historiques protégés depuis 1840. Le plus ancien remonte au Paléolithique et le plus récent est une maison d'architecte construite en 1967 à Angoulême.

Les églises romanes sont les monuments les plus présents sur le territoire, véritables joyaux d'architecture et de sculpture ornés de peintures murales souvent méconnues et parfois rehaussées de vitraux contemporains. De nombreux châteaux et manoirs construits par de célèbres familles jalonnent le paysage et se reflètent à la surface ondoyante des cours d'eau.

Les pages 80 et 81 sont attribuées à notre abbatiale St-Pierre.



LAVIEECONOMIQUE



Une distinction pour notre épicerie



Le 20 décembre 2019, notre commerçante fêtait dignement cette distinction avec ses principaux fournisseurs, ses clients, les élus locaux, sa famille et ses amis.

Extrait du discours d'Alain LAGARDE, Président de la Chambre syndicale des buralistes de Charente :

Le 12 octobre 2019, à Paris, lors de « Buralistes Stories » au congrès annuel des buralistes, le **trophée national catégorie « Cœurs du territoire** » a été décerné à **Marinette FIXE-GANTEIL**, notre épicière lesterroise. Elle intégrera la Chambre des buralistes de la Charente.



« Marinette Fixe-Ganteil est l'exemple parfait de la diversification, de la redynamisation du commerce de proximité et du sens du service au cœur du territoire. Je n'imagine pas Lesterps sans Marinette. Elle réalise, dans ce village de 500 habitants, le rôle de commerçante d'utilité locale ».

Nous lui renouvelons donc toutes nos félicitations et lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.



La fermeture de notre restaurant

En juin 2007, notre commune accueillait avec grand plaisir notre couple de restaurateurs Mireille et Alain.

Le restaurant des Tilleuls ouvre demain à Lesterps avec un nouveau chef

A 49 ans, Alain Rateau est le nouveau propriétaire du café-restaurant des «Tilleuls». Le chef se prépare, avec sa compagne Mireille, à accueillir ses premiers clients demain. Restent bien quelques aménagements, comme sur la terrasse face à l'abbatiale ou sur celle de l'arrière-cour ombragée réservée aux soirées barbecue estivales. Mais chaque chose en son temps.

Mais chaque chose en son temps.
«Pendant la saison d'été, nous n'avons pas fixé de jour de fermeture»
explique Alain Rateau. Le chef propose un menu ouvrier (la semaine uniquement), une carte et deux menus
avec ses spécialités maison: caneton
au miel de lavande, couscous d'escargots à la menthe ou encore entrecôte
limousine au confit d'échalotes.
Viande et fromages du terroir auront
une place privilégiée dans les assiettes. Et quid du dessert chef? «C'est
une de mes créations!» Mais comme
son nom l'indique sur la carte, c'est

une surprise. Impossible d'en savoir plus: il faudra faire le détour par Lesterps pour le déguster!

Alain Rateau est un enfant du pays. Après son apprentissage à Confolens avec Elise Michelet au restaurant «La Mère Michelet», le cuistot est devenu saisonnier en Poitou-Charentes avant de rallier la capitale. Le maestro a exercé comme chef de cuisine durant onze ans dans un restaurant des Champs-Elysées, avant de goûter au soleil méditerranéen. Puis, tenaillé par la nostalgie de sa Charente limousine, il s'en est rapproché en rejoignant «Le Milord» à Oradour-sur-Glane. Après une interruption de travail due à un accident de moto, Alain Rateau a repris le collier, jusqu'au jour où l'opportunité de revenir au pays s'est offerte à lui: «Les Tilleuls» mis en vente!

Pour s'installer, il a obtenu des aides financières d'«Est Charente Initiative», du pays de Charente limousine et de la chambre de commerce.

Bar-restaurant des «Tilleuls» à Lesterps, ouvert tous les jours de 8h à 22h à compter de demain, Tél.05.45.30.21.81 Le maestro Alain Rateau et sa compagne Mireille accueillent dès demain les premiers clients photo Cl



Après 13 années de dur labeur, de cuisine appréciée des locaux ou des gens de passage, de grands repas communaux, associatifs et familiaux..., Alain fait valoir ses droits à la retraite.

Nous lui souhaitons de profiter d'un repos bien mérité... et, malgré le contexte actuel, un successeur!



LAVIEASSOCIATIVE

A.D.E.L 16 - (Association d'Entraide contre la leucémie)

PLL

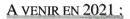
<u>2019</u>: Comme chaque année, nous organisons, le 1^{er} mai un vide grenier sur le champ de foire, celui-ci a moyennement fonctionné. Les deux lotos, celui de Ansac-sur-Vienne et celui de Lesterps ont connu un vif succès.

2020:

Le Samedi 15 février, nous avons remis un chèque de <u>10 000 €</u> au Professeur Millot Frédéric de l'unité d'oncologie pédiatrique au CHU de POITIERS.

Lors de notre dernière assemblée le bureau n'a pas changé.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur collaboration, lors de nos manifestations ainsi que tous les donateurs. Grâce à eux la recherche avance pour combattre la Leucémie. Vous pouvez à tout moment faire un don à l'Association (un bon vous sera remis pour le déduire de vos impôts).



- 1^{er} mai: 11^{ème} Vide-grenier à Lesterps





ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

<u>Saison 2018-2019:</u> Bonne entente entre joueurs, dirigeants des deux clubs Brigueuil et Lesterps.

Deux équipes étaient envoyées en championnat et différentes coupes.

Le bilan sportif est assez bon, l'équipe A termine 6ème sur 11 en championnat de 4ème division éliminée au 2ème tour de coupe Nouvelle Aquitaine et en 8ème de finale de Edely.

L'équipe B termine 9^{ème} du championnat 5^{ème} division et éliminée au 1^{er} tour de la coupe des réserves à Saint-Claud après prolongation.

La 2^{ème} partie de saison fut plus difficile suite à de nombreuses blessures.

Saison 2019-2020: L'entente est renouvelée. Deux équipes seniors sont engagées en championnat 4ème et 5ème division, les coupes départementales et régionales. Les matchs se jouent en alternance à Brigueuil poule A et Lesterps la B. La saison a été courte, 5 matchs ont été reportés. Suite aux intempéries qui ont rendu les terrains impraticables puis à l'arrêt le 15 mars lors du



confinement pour crise sanitaire suite à la covid 19 : dix matchs de championnat non joués. Un classement a été effectué sur les 12 disputés.

L'équipe A est classée 5^{ème} en 4^{ème} division et 8^{ème} en 5^{ème} division, élimination au 2^{ème} tour de la coupe Nouvelle Aquitaine, passe le premier tour puis arrêt de la compétition en coupe Edely pour la A. Elimination au 1^{er} tour en challenge des réserves pour la B.

<u>Saison 2020-2021</u>: Deux équipes ont été engagées en championnat 4^{ème} et 5^{ème} division départementale et les différentes coupes. Quatre journées de championnat ont été disputées et depuis le 1^{er} novembre (2^{ème} confinement) toutes les compétitions sont à l'arrêt et reprendront peut-être en 2021.

DATE A RETENIR: Loto du Foot – Mercredi 10 novembre 2021

2019 AU COMITE DES FETES ...

Comme le veut la tradition maintenant depuis plusieurs années, le comité des fêtes commence ses activités par la soirée remerciement de mars qui a pour but de rassembler tous ceux qui œuvrent à la réussite de ses manifestations.

Le premier samedi de mai a été consacré au loto du printemps avec son succès habituel.





Avec le mois de juin, le premier gros morceau arrive avec la Fête de la Mécanique Ancienne. Elle a commencé dès le samedi matin avec la foire aux matériels anciens qui est devenu un évènement incontournable pour les initiés. L'omelette géante du samedi soir, animée par la Compagnie Patrice Péricard, a une fois de plus ravi le nombreux public massé sous le grand Tivoli. Le dimanche, consacré essentiellement à la mécanique ancienne, a vu les laboureurs se confronter devant un public toujours aussi important. Avec les défilés, les expositions aussi bien sous les tivolis pour le petit matériel qu'en plein air pour le gros (tracteurs, moteurs, machines à vapeur, etc...) a vu déambuler une foule toujours aussi nombreuse et intéressée à la cause. La journée s'est terminée par le tirage de la tombola qui a donné la possibilité à un couple de Lesterps de partir une semaine sur la Costa Brava.

Le mois de juillet est consacré au Festival de l'accordéon. Pas le temps de souffler pour tous les membres du comité. Ce festival a débuté le samedi par des aubades dans le bourg ainsi qu'un concert dans l'église. Nouveauté oblige, l'assiette festivalière du samedi soir animée par Damien Poyard et Cédric Dépret





a vu son accès payant afin de financer, en partie, les frais occasionnés par cet évènement. Une bonne fréquentation qui a vu un nombre non négligeable de danseurs étrenner les pistes de danse. Le dimanche, après la messe qui cette année, chantier oblige, a été déplacée sur l'esplanade des anciens viviers, s'est poursuivi par le repas de midi afin de prendre des forces pour l'après midi avec une douzaine d'accordéonistes qui se sont produits sur la scène, accompagnés par Alain Michel et son orchestre, toujours au top dans ce domaine. Après le repas du soir, c'est au tour d'Amandine Musichini de prendre le relais pour animer la grande soirée dansante du Festival. Cette soirée a été entrecoupée par le tir de feu d'artifice. A la grande satisfaction des bénévoles, nous pouvons dire que cette année nous avons été gâtés par la météo. Ce festival s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Après une période de repos largement méritée, le loto de décembre reprend les activités. Il fut très réussi.

Décembre voit arriver la période des festivités de fin d'année avec les décorations du bourg. Un très gros morceau maintenant qui mobilise pratiquement, pendant deux mois avec la remise en état des décorations ainsi que la fabrication de nouvelles, sans oublier la rénovation des nœuds par notre équipe sénior toujours aussi dynamique. Ces décorations deviennent de plus en plus lourdes à assumer (financièrement et humainement), mais elles ont le mérite de faire parler de Lesterps dans beaucoup de chaumières des environs. C'est dans ce décor qu'a eu lieu le marché comme autrefois du 22 décembre. Nous ne pouvons pas dire que cette année nous avons été gâtés par Dame météo, mais à la surprise des organisateurs, ce marché a connu un grand succès, preuve que notre formule est appréciée. La chorale de Brigueuil et les « Mômes de Stirpis» ont assuré l'animation du dimanche après midi avec un concert dans l'église qui était fortement garnie, alors qu'à l'extérieur nous avons eu la surprise d'accueillir les Vamps.

Bien entendu, tradition oblige, le Père Noël a fait son apparition à la tombée de la nuit au pied du





grand sapin. Il n'avait pas oublié sa hotte et elle était très bien garnie, ce qui lui a permis de distribuer ses friandises à tous les enfants, ils étaient nombreux. Après le spectacle de la féérie des eaux, tout ce beau monde s'est véhiculé vers la place des tilleuls avec les chars illuminés pour terminer cette journée par une séance photo pour les enfants avec le Père Noël.

2020 : ANNEE BLANCHE (VOIR NOIRE) POUR LE COMITE DES FETES.

En effet, les conditions sanitaires nous ont contraints d'annuler toutes nos manifestations pour cette année. Devant l'incertitude et devant le risque sanitaire, il était impossible d'organiser des manifestations comme les nôtres.

C'est donc, la mort dans l'âme, que nous avons été obligés de prendre cette décision très tôt dans la saison afin de limiter au mieux les engagements. Les évènements que nous avons vécus tout au long de l'année sont venus, malheureusement nous donner raison.

Toutefois une seule manifestation a résisté, c'est la soirée remerciement du 22 février, car tout simplement elle a été programmée avant que nous soyons en plein confinement. Cette soirée qui a lieu tous les ans, permet de réunir tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à la réussite de nos manifestations.

Cette année de célébration du 25ème anniversaire a vu malgré tout une exposition à la Maison du Patrimoine consacrée à ce qui aurait dû être un évènement. Au 1er étage, une vingtaine de panneaux garnis de photos et de divers documents, a permis de retracer 25 ans d'histoire du Comité. Cette exposition était complétée de miniatures faisant partie de la collection de notre président.

En espérant que ces évènements que nous subissons aujourd'hui, auront dans un avenir, qui ne sera pas trop loin, une fin et que nous pourrons reprendre une démarche normale comme avant. Un vœu bien pieux, qui malheureusement est plein d'incertitudes.

Le président entouré de tous ses membres tient à souhaiter à tous les sympathisants des jours meilleurs, afin que l'on puisse retrouver une vie plus agréable et surtout avec plus de joie et de bonne humeur. Ils leur souhaitent aussi une bonne santé pour 2021 et beaucoup de bonheur.

A LA SOCIETE DE CHASSE

<u>Saison 2019-2020</u>: Elle s'est achevée, après 7 mois où nous avons exercé notre passion tout en respectant au mieux, l'ensemble des acteurs de la commune, et la nature. Lors de cette saison, à notre plus grande satisfaction, le nombre de sociétaires s'est stabilisé, ce qui nous permet de penser que notre passion attire encore de nouveaux chasseurs qui souhaitent pratiquer la chasse dans la durée.

Cette saison, nous avons prélevé, en cordiale entente avec la société communale d'Esse, 25 sangliers, et sur le territoire de Lesterps 22 chevreuils, 1 biche, et une quinzaine de renards.



Tout comme lors des saisons précédentes des dégâts ont été commis sur les cultures, prairies et les plantations mais également sur les élevages ovins. Ces dégâts ont été occasionnés par différentes espèces comme les sangliers, les cerfs et chevreuils, les renards et blaireaux.

Nous, chasseurs, veillons au grain, afin de limiter au maximum ces dégâts d'année en année. Nous mettons tout en œuvre pour cela. Nous sommes en effet financièrement responsables de ces dégâts au regard de la Loi dans la mesure où les

indemnisations versées aux agriculteurs par la fédération départementale de chasse proviennent des cotisations des chasseurs.

Comme nous le savons tous, des maladies (tuberculose, brucellose, peste porcine) sont présentes en France. Ces maladies peuvent avoir des conséquences économiques désastreuses sur nos élevages comme l'abattage total du troupeau dans les cas les plus critiques. Limiter la population des espèces sauvages incriminées permet de réduire les risques de circulation de maladies à travers les territoires. Ainsi nous travaillons au maximum en entente avec les agriculteurs afin de limiter au mieux ces propagations.

De plus, la sécurité de tous est la priorité de notre association de chasse. C'est pour cela que depuis de nombreuses années, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir chasser. De cette manière l'ensemble des acteurs de la commune: agriculteurs, riverains, touristes, peuvent continuer de vivre et d'exercer leurs loisirs en toute sérénité. Panneaux en bout de chemin ou sur les routes, consignes de sécurité répétées inlassablement avant chaque battue, formation de chef de battue, responsabilisation de l'ensemble de nos membres, sont les principales actions de notre société pour la sécurité afin qu'aucun risque ne soit encouru.

Les saines finances de notre association sont alimentées par les cotisations de nos sociétaires, la subvention communale, et par votre participation à nos manifestations. Que chacun ici soit remercié chaleureusement.

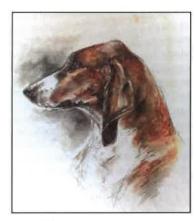
<u>Saison 2020-2021</u>: Elle sera à n'en pas douter un millésime qui datera dans le souvenir des chasseurs et pas de manière positive.

La saison précédente s'était achevée avec une imputation de près d'un mois dans la pratique de notre activité cynégétique. La COVID s'était déjà invitée et commençait son œuvre de déstabilisation dans notre société en général et bien sûr dans notre société de chasse. Le manque de contacts en dehors et dans la famille des chasseurs se faisait cruellement sentir et faute de pouvoir se rencontrer physiquement les nouvelles se donnaient, petite consolation, par téléphone ou en visio. Les manifestations en tout genre étaient suspendues et ce lien social, essentiel aussi dans le milieu de la chasse, était bouleversé.

Après une légère embellie, l'ouverture était autorisée et nous remettait un peu de baume au cœur : de courte durée! La chasse était de nouveau interdite comme bien d'autres activités et nous confinait à nouveau.

Cependant le grand gibier, lui, était toujours en activité et les dégâts allaient bon train. L'inquiétude légitime du monde agricole s'intensifiait de la même manière et la facture de ces dégâts payée uniquement avec l'argent des chasseurs grimpait dangereusement. Fort de <u>leur mission reconnue de service public</u>, les chasseurs, conjointement, avec les agriculteurs, obtenaient de l'administration l'autorisation de réguler le gros gibier avec un protocole sanitaire renforcé qui a été respecté par notre association.

Les derniers jours de Novembre, le 28 exactement, l'étau se desserre un peu pour la chasse comme pour d'autres activités de plein air et la distanciation physique n'est pas un problème pour les chasseurs dilués dans la campagne !!!



Il règne cependant toujours une interrogation quant au devenir de cette pandémie.

Si la prudence est toujours de rigueur, l'espoir est permis! Souhaitons nous retrouver l'année prochaine dans de meilleures conditions : pouvoir discuter, plaisanter, avoir de nouveaux objectifs : tout simplement vivre avec un grand V.

Peut-être aurons-nous le plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations:

Dimanche 7 Août 2021 à 12 h 30 : Repas grillade Samedi 27 novembre 2021 à 14 h : Loto Gibier

CLUB DU 3EME AGE « LES CŒURS JOYEUX »

Le Club des aînés «Les Cœurs Joyeux» vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

L'assemblée générale du 17/02/2019 a été suivie du repas annuel traditionnel, bon moment de convivialité... animé par notre ami musicien Mickael.

Le repas de printemps du 07 Avril a remplacé le repas mardigras habituel.

Puis le repas d'été du 30 Juin, nous avons retrouvé Mickael et son accordéon, qui sait nous donner, à chaque fois, un peu de son dynamisme et l'envie d'écouter ses jolies chansons anciennes.



Le repas d'automne a eu lieu le 6 Octobre et celui de Noël le 15 Décembre.

Ils nous ont permis de nous retrouver et de nous régaler avec, à chaque fois, de délicieux menus réalisés par notre traiteur habituel.

Aucune autre manifestation n'a pu avoir lieu dans l'année par manque de bénévoles et d'intervenants....

L'année 2019 a vu notre effectif beaucoup diminuer avec la perte de 4 adhérents :

- TOMICKI Stanislas le 15/02/19
- CHAPPLE Linda le 29/06/19 (Secrétaire du Club)
- CURCIO Frank le 18 /09/19
- FIXE Paul le 15/12/19

Une pensée particulière à notre trésorière, Jacqueline VERSLYPE, décédée le 17/02/2020.



Après avoir vécu pleinement pendant 39 ans, le Club du 3ème Age a tiré sa révérence en 2020. Nous remercions tous les intervenants qui ont participé à son bon fonctionnement et à son dynamisme pendant toutes ces années.

Et nous pouvons dire une dernière fois : VIVE LES COEURS JOYEUX !!!!

LESTERPS-PATRIMOINE

2019

Comme les autres années, Lesterps-Patrimoine a organisé trois animations pour mettre en valeur le patrimoine de Lesterps.

- 9 mars, la Veillée limousine animée par J.-L. Quériaud a fait le plein
- 29 juin, la **Fête de la lumière**, jour de la saint Pierre, a profité d'un ensoleillement exceptionnel et d'une chaleur caniculaire. La scène ouverte animée par Sylvie a été organisée dans l'église pour profiter de la fraîcheur du monument. Florian a accompagné le soleil à l'accordéon et la soirée s'est terminée par un repas en plein air, place des tilleuls.



- 20 et 21 septembre, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, Lesterps offrait de nombreuses animations, découverte du pont de la Motte (récemment rénové par la communauté de commune dans le cadre du petit patrimoine), montée au clocher, visite du bourg aux bougies et conférence sur l'histoire des divertissements à Lesterps.

Cette année, le vendredi 20, un "jeu de piste patrimonial" a permis aux enfants des écoles de découvrir de manière ludique le patrimoine du bourg dans le cadre de l'opération "Levez les yeux".

Enfin, l'année 2019 a vu l'aboutissement du plus gros projet mené par notre association : le financement de la vasque de la fontaine en granit massif reproduisant celle qui existait à Lesterps avant la Révolution.

Le sculpteur sur pierre Rémy Mendez a parfaitement réalisé une vasque qui, même neuve, semble ancienne.

Cette opération a été possible grâce aux dons réalisés par de nombreuses personnes et par la participation de la fondation "Agir" du Crédit Agricole.

Nous remercions tous les donateurs et précisons que les dons font l'objet d'un reçu fiscal permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant du don.



(Pour exemple, un don de 50 € revient à 17 € après réduction de l'impôt sur les revenus)

2020

En cette année pas comme les autres, les activités de Lesterps-Patrimoine ont été perturbées, comme la vie quotidienne de tous les habitants. Nous avons quand même pu organiser deux de nos animations habituelles.

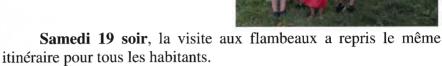
- 29 février : veillée Limousine animée par Jean-Louis Quériaud qui a réuni de nombreuses personnes pour écouter des *nhòrlas* et des chants traditionnels en langue limousine.

Pour la majorité, cette veillée a été la dernière soirée "normale" de l'année, ensuite nous avons découvert le confinement et les gestes barrières.

Toutes les activités ont été suspendues jusqu'en septembre avec les journées européennes du patrimoine qui ont pu se dérouler en respectant les gestes barrières et les consignes de sécurité.

Le thème officiel de ces journées était "Patrimoine et éducation", dans la continuité de l'exposition "100 ans de photos de classe" visible à la maison du patrimoine, une visite découverte des diverses écoles de Lesterps et de leur histoire a été organisée.

Vendredi 18 septembre, les enfants des écoles dans le cadre de l'opération "Levez les yeux" destinée à les sensibiliser au patrimoine local on participé à un jeu de piste patrimonial et, par petits groupes, ont mis leurs pieds dans les traces de leur prédécesseurs dans tous les anciens bâtiments d'enseignement de Lesterps.



2020 étant également l'année anniversaire des 150 ans de la guerre franco prussienne de 1870, une conférence à fait découvrir cette période aux participants, c'était également un hommage rendu aux 258 morts du Confolentais, des morts pour la patrie, des oubliés sans monuments et, pour beaucoup, sans acte de décès.

Dimanche 20, une randonnée a fait découvrir des anciennes croix de l'Ouest de la commune, bornes anciennes, croix commémoratives, croix de carrefour.

(Pour ceux qui souhaitent en savoir plus des articles sur l'histoire de ces croix sont publiés dans le

bulletin des amis du vieux Confolens, n°142 et 143.)

Lesterps-Patrimoine vous donne rendez-vous pour les animations de 2021 si les conditions sanitaires le permettent ; veillée limousine en mars, fête de la lumière le 29 juin et journées du patrimoine le 3e week-end de septembre.

GYM VOLONTAIRE

La saison 2019/2020, nous comptions 16 licenciées dont 5 nouvelles.

Le 2 juin 2019, nous avons organisé une après-midi vélo rail où nous étions 25 participants. Nous avons fait le trajet Confolens-Manot aller-retour avec un très beau temps, même un peu chaud, mais c'était très agréable car le parcours était ombragé. Après l'effort, le réconfort, nous avons terminé l'après-midi avec le verre de l'amitié et quelques gâteaux maisons.

En 2020, comme tout le monde, à cause du COVID 19, notre randonnée prévue en avril n'a pas eu lieu.

En 2021, les séances ont toujours lieu le lundi soir de 20h à 21h dans la grande salle près des écoles. Toute l'équipe espère vous y accueillir et vous souhaite une très bonne année sportive 2021.

Pour tous renseignements: 05.45.71.07.90

ATELIER DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE LOCALE DE LESTERPS

Vous voulez connaître qui étaient vos ancêtres, comment ils ont vécu, vous vous intéressez à l'histoire locale ? Venez nous rejoindre à l'atelier de généalogie.

L'atelier de Lesterps se réunit à 20h, à la salle de l'Abbaye le second mardi de tous les mois, hors juillet et août pour la coupure estivale. Il est ouvert à toutes et tous, la participation est gratuite.

En 2019, comme les années précédentes, la fréquentation a varié au cours de l'année de 30 à 50 personnes. Les sujets pour 2019 ont été :

- Les sages-femmes en Confolentais;
- Histoire de Mmes Prinsaud et Conord, sagesfemmes à Lesterps;
- Les fêtes des rameaux et leurs traditions ;
- Destruction des châteaux pendant la Révolution;
- Comment débuter ou réorganiser sa généalogie ;
- Voyage d'un Lesterrois à "l'Isle Bourbon";
- Utilisation des registres des hypothèques ;
- Généalogie Lagrange-Labadie famille confolentaise ;
- Jean George, un "antiquaire" photographe de la Charente et du Confolentais ;
- Généalogie des descendants des anciens esclaves des Cara ibes, le cas Paracel;
- Les origines des familles Fixe du Confolentais :
- Les divertissements en Confolentais autrefois.

Chaque séance débute par un travail et la transcription d'un texte d'archive locale pour apprendre à tous à mieux lire les documents anciens. Des supports visuels accompagnent les présentations avec des photos, des reproductions d'actes, des arbres, dessins et schémas pour faciliter la compréhension de tous.

Le mélange de sujets de généalogie et d'histoire locale donne satisfaction à tous les participants.

Dans le but de former, au mieux, les débutants, des explications précises permettent de faciliter les démarches et de trouver les informations tant dans divers dépôts d'archives que sur internet. Les généalogistes plus confirmés eux font profiter de leurs expériences tout le groupe.

En janvier et juin, l'atelier est précédé à partir de 16h d'une "foire aux ancêtres" où chacun peut consulter des relevés d'actes et des généalogies de la zone autour de Confolens à cheval sur 3 départements.

En attendant l'atelier, les participants échangent autour d'un repas, en janvier avec une galette des rois et en juin avec le miget.

2020

Comme c'est le cas pour toutes les autres activités, l'atelier a été très perturbé cette année. Après les deux séances normales de début d'année, il n'a repris qu'avec un nombre réduit de participants, dans le respect des règles sanitaires en septembre et octobre.

Les sujets traités en 2020 ont été:

- Réactions en Charente lors du départ et du retour de Napoléon en 1814 et 1815 ;
- Résolution des blocages en généalogie ;
- Les charentais pendant la guerre franco prussienne de 1870;
- Comment écrire l'histoire de sa maison (où trouver les informations);
- Le confinement et les attestations de déplacement autrefois.

Il faut souhaiter que les rendez-vous mensuels puissent reprendre en 2021 mais les séances seront organisées au coup par coup en suivant l'évolution de la situation et les consignes administratives.





UNECOMMUNEAVOTRESERVICE

MAIRIE

Adr: 11, rue de la Mairie 16420 LESTERPS

Contact: 05.45.71.02.92 ou mairie.lesterps@wanadoo.fr - Site internet en cours de construction

HORAIRES:

Lundi au samedi: 9h15 à 12h00 (ouvert au public) et 14h00 à 17h30 (Fermé au public / dossiers en cours)

Permanence élus : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 par le Maire ou l'un de ses adjoints

+ Mme WAPELHORST peut apporter son aide à toutes les personnes de langue anglaise (sur RDV)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Adr: 25, rue de l'Abbatiale 16420 LESTERPS Tél.: 05.45.30.35.78

HORAIRES : Lundi au vendredi : de 9h15 à 12h30 et le samedi de 10h15 à 12h15 - Levée du courrier : 12h

COVID 19 Tout au long de la gestion de cette pandémie, la commune reste à votre écoute.

En 2020, de nombreuses bonnes volontés ont donné soit du matériel soit de leur temps pour fabriquer des masques en tissu à la population. Ceux-ci sont venus s'ajouter à ceux fournis par le département et aux masques jetables de la communauté de communes. Nous les en remercions vivement!

De plus, lors des périodes où cela est nécessaire, la mairie et l'agence postale tiennent des attestations de déplacement vierges à votre disposition.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF: Pour les personnes bénéficiant de l'assainissement collectif (tout-à-l'égout), la facturation sera désormais faite par Agur à partir de 2021 ce qui permettra la mise en place de la mensualisation pour ceux qui le souhaitent. Nouveau calendrier de facturation à compter du 01/01/2021 :



		FACTURATIO	N PAR AGUR	
	20	21	2022 et s	suivantes
	Fev.	Juil.	Fev.	Juil.
Redevance Abonnement	Année 2020 + 1 er Semest 2021	2ème semest 2021	1 _{er} Semest 2022	2ème semest 2022
Redevance sur Consommation		Prévision 2021	Régularisat° 2021	Prévision 2022

En cas de question, n'hésitez pas à demander des explications à la mairie.

GESTION DES DECHETS:

Il est rappelé que, sauf mise en place d'un point de regroupement particulier pour raison technique, le service de ramassage des poubelles passe à votre porte. Il vous suffit de poser vos sacs à même le sol ou dans un bac homologué la veille du jour de ramassage.

De nouvelles restrictions vont être imposées à la commune à partir de 2021. Je vous invite donc à utiliser le moins possible les bacs situés au stade. Ceux-ci vont être amenés à disparaitre sans les années à venir.

Déchetterie de Confolens (05 45 85 40 42) : Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÚS AUX JOURS FÉRIÉS

		JA	UN	Ξ			ours de te son		pour le	s sacs jau	nes	b		mercredi n	natin	Ì	1	sem.	nine sur	2	m (1 - 1) m (1 - 1) m	à pa	artir du 13	janvie	3
JA	NV. 21	FE	VRIER	MARS		AVR			MAI	JUIN	Į.	JE	ILLET	AOUT			SEPT.		OCT.		NOV.		DEC.	J/	NV. 22
ME		L1		L1	09	J1		31		M1		J1		01		M1		V1		1.1	ERIÉ 4	M1	41	SI	
52		M2		M2		V2		02		M2 👢		V2		L2	31	J2		\$2		M2		J2		D2	
38		M3		M3		83		L3	118	J3		(S3		M3		V3		53		МЗ		V3		£3	
A	01	J4	or on the transfer of the tran	J4		04		M4	e avanta	V4		D4		M4		SA		L4	4	0 J4	-	SI	······· ·····	M4	
W15		V5		V5		L5 FERM	É 14	M5	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	95		L5	27	J5		D5		M5		V5		D/S		M5	and the second buy morning.
A6		196		[86		M6		J6		D6		M6		V6	- 1	L6	34	M6		56		L6	49	J6	
37		E57.		07		M7		V7		L7	23	M7		S7		M7	-	J7		07		M7	~	V7	
/8		L8	QR	L8	10	78		S8		M8	and talenting	J8		08	-	MB	-	V8	* 14 ****	L8	41	MB		38	
39		M9	Dr.	M9		V9		D9		M9		V9		L9		J9.		89		MS		J9		09	
310	7.5	M10	43	M10 👛		510		L10	19	J10		310		M10		V10		D10		M10	FÉRIÉ	V10		L10	
.11	02	J11 V12		J11 V12		011		M11 M12		V11		D11	2.6	M11 🔊		311		L11		V12		S11		M11 M12	63
W12	E.	513		V12		L12 M13	15		FÉRUÉ	D13		M13		V13	-	D12	97	M13		S13		L13		J13	B ₂
114	40	1314		1014		M14		V14	LFUL	L14	0.8		FÉRIÉ	514		M14	91	J14		1014		M14		V14	
/15		L15	07	L15	40 46	J15		815	-	M15	400	J15	A TOTAL	D15		M15		V15	-	L15		M15		915	
		M16	91	M16	4.4	V16		016		M16		V16	The state of the s	L16		J16		316		M16		J16	O. L.	D16	
115	*******	M17		M17		817		L17	9.5	J17		317		M17		V17		D17		M17		V17		L17	Mark and process
18	0.7	J18		J18		D18		M18	a.V	V18		D13		M18	_	510		L18		£ J18	46.75	518	a constant ale	M18	
A19	00	V19		V19		L19	-	M19	Re-	519	70.00	119	24	J19		D19		M19		V19		019		M19	
/20		520		520		M20		J20	-	1120		M20		V20	*******	L20		M20	-	520		L20		J20	No. 100000-0000
21		D21		021		M21	4	V21		L21	25	M21		921		M21	-	J21	70.0	D29		M21		V21	
22	914 TH MW 125 WHITE	L22	()0	L22		J22		S22	#1 V1 1000 1 RE C	M22		J22		D22	2	M22	10	V22	to the best those is trans-	L22		M22	PURSON NO PUR 1915	522	
23		M23		M23		V23		023		M23		V23	e-u, upproprie	L23		J23	-	923		M23		J23		D23	
24		M24	An	M24 🍂		524			ERIÉ 21	J24		S24		M24	C 1 190	V24	***	D24	-	M24		V24		L24	
25	0.4	J25	911	J25		025		M25		V25		025		M25		525		L25	A	3 J25		325		M25	
126		V26		V26		L26		M26		926		L26	30	J26		D26		M26	-	V26		026		M26	6
27	B1	527		927		M27		J27		0.27		M27		V27		L27	39	M27		527		L27	52	J27	
28	- Carrier	028		D28		M28		V28		L28	26	M28	£1	928	-	M28		J28		D28		M28		V28	
29				L29		J29		529		M29		J29		029	_	M29		V29		L29		M29	400	829	
31)		-																1		4		1	-		
				M30	-	V30		030		M30 🛵						J30		930	1 m 2 m m m m m m	M30)	J30		loan	
31		NI NI	OID.	M30 M31				D30 L31	22	M30 🚛	- A 1000 h	V30 S31		L30 M31	36	J30		930	Security to the second			V31		L31	mi mr i d a arr ard ar
			OIR	M31		Vos jo	ouvs de le son	L31	pour le	s sacs no	- 3	V30		L30 M31 mercredi m	as .			D31	sine sur			V31	unir du 6 ja	L31	
IAL	NV 21		VRIER		09	Vos jo collect	ours de le son	L31				V30		L30 M31	as .		SEPTI	D31	sine sur	2	NOV.	V31	anır du 6 ja OEC	L31	NV.
JAI		FÉ	VRIER	M31		Vos jo collect	ours de	L31	pour le	s sacs nor		v30 531		L30 M31 mercredi m	as .	M1		D31 I sema		2	NOV.	v31		L31	NV:
JAI		L1	VRIER	M31 MARS		Vos jo	ours de le son	L31	pour le	s sacs no		V30		L30 M31 mercredi m AOUT	atin	M1		D31		2	NOV.	V31		L31 Invier JA	INV
JAI	THE	L1 M2	VRIER	MARS		Vos jo collect AVR J1	ours de le son	L31	pour le	S Sacs not		V30 531 6 J1 V2		L30 M31 mercredi m AOUT	36 ·	M1 J2		D31 I sema	ост.	2 (.1)	NOV.	v31		L31 Invier JA S1	NV:
JAI	THE	L1 M2 M3	VRIER	MARS L1 M2 M3		Vos jo collect AVR J1 V2	ours de le son	S1 D2 L3	pour le	JUIN M1 M2 J3		V30 531 J1 V2 53		M31 mercredi m AOUT L2 M3 M4	as .	M1 J2 V3			ост.	2 M2 M3	NOV.	4 p?		JA S1 D2 L3	NNV.
JA1	THE	L1 M2 M3	VRIER	M31 MARS L1 M2 M3 J4		Vos jo sollect	ours de le son	51 D2 L3 M4	pour le	M1 M2 J3		V30 501 501 V2 150	HLLET	M31 mercredi m AOUT L2 M3 M4	as .	M1 J2 V3	EPT	Sema V1 S-2 U3 L4	ост.	2 M2 M3	NOV.	4 p:	oëc.	JA S1 D2 L3 M4	NV.
JAI 4 4 4 15 16	THE	L1 M2 M3 J4 V5	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7		AVR AVR J1 V2 SS U4 LS FERRE	ours de te son	L31 S7 L3 L3 M4 M5 J6 V7	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S8 D6 L7		V30 531 JU J1 V2 IS3 IN L5 M6 M7	HLLET	L30 M31 Mercred(n ACUT D1 L2 M3 M4 J6 V6 S7	as atin	M1 J2 V3 54 D5 L6 M7	EPT	V1 S2 O3 L4 M6 M6 J7	ост.	2 M2 M3 J4 V5 S6 D7	NOV.	M1 J2 V3 L6 M7	oëc.	L31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7	à a
JA1 4 4 4 15 16 7 8 8	THE	L1 M2 M3 J4 V5	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8	09	Vos jo sollect AVR J1 V2 S5 U4 L5 FERIL M6 M7 J8	ours de le son	L31 S7 L3 L3 M4 M5 J6 V7 S8	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S5 D6 L7		V30 531 J1 V2 53 CN L5 M6 M7 J8	HLLET	L30 M31 mercred(n ACUT L2 M3 M4 J5 V6 S7	as .	M1 J2 V3 54 L6 M7 M8	EPT	V1 S2 C3 L4 M6 M6 J7 V8	ост.	M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8	NOV.	# 08 # 08 # 1 # 1 # 2 # 2 # 3 # 4 # 6 # 7 # 1 # 1 # 1 # 1 # 1 # 1 # 1 # 1 # 1 # 1	oëc.	L31 Invier JA S1 O2 L3 M4 M5 J6 V7 S8	å
JAI 4 4 45 77 88	THE	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9	09	AVR J1 V2 S3 U4 LS FERIL M6 M7 J8 V9	ours de te son	L31 S1 L3 M4 M5 J6 V7 S8	pour le	M1 M2 J3 J4 S5 D6 L7 M8 M9		V30 531 J1 V2 153 IN L5 M6 M7 J8 V9	HLLET	L30 M31 mercred(n ACUT D1 L2 M3 M4 J5 V6 S7 D8 L9	as atin	M1 J2 V3 5-4 D6 L6 M7 M8	EPT	V1 S2 O3 L4 M6 M6 J7 V8 S9	ост.	22 M2 M3 M3 M4 V6 S6 D7 L8 M9	NOV.	V31 å p: M1 J2 V3 S4 (05) L6 M7 M8 J9	oëc.	L31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9	å
JAI 4 4 4 15 16 7	©1	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 W5 S6 D7 L8 M9 M10	09	AVR J1 V2 S3 U4 LS FERR M6 M7 J8 V9 S10	ours de son	L31 S1 C2 L3 M4 M5 J6 V7 S0 C9 L10	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S6 L7 M8 M9 J10		V30 S31 V2 V3 L5 M6 M7 J8 V9 S10	HLLET	L30 M31 M31 ACUT D1 L2 M3 M4 J5 V6 S7 D8 L9 M10	36 - 36 - 31 - 31 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32	M1 J2 V3 54 L6 M7 M8 J9 V10	EPT	V1 S2 O3 L4 M6 M6 J7 V8 SS O10	oct.	22 M2 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10	NOV.	M1 J2 V3 L6 M7 M8 J9 V10	oëc.	JA 91 02 L3 M4 M5 J6 V7 S8 09 L10	LNV.
JAI 7 15 86 7 18 9	©1	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 J11	10	Vos jo sollect AVR J1 V2 SS CM4 LS FERIE MIS MI7 J8 V9 S10 D31	ours de son	L31 L31 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S8 L7 M8 M9 J10 V11		V30 S31 V2 S3 CN L5 M6 M7 J8 V9 S10 O11	JILLET 27	L30 M31 M31 ACUT D1 L2 M3 M4 M4 M5 V6 S7 D8 L9 M10 M11	as atin	M1 J2 V3 54 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11	EPT	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11	oct.	22 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J1	NOV. ÉRIÉ 4.	M1 J2 V3 L6 M7 M8 J9 V10 S11	oëc.	U31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11	å.
JAI 4 4 15 7 8 9 11 11	©1	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 J11 V12	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 D7 L8 M9 M10 J11 V12	10	Vos joi collect AVR J1 V2 S3 U4 LS FERIL M6 M7 J8 V9 S10 J318 L12	ours de son	L31 L3 L3 M4 M5 J6 V7 58 L10 M11 M12	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S6 L7 M8 M9 J10 V11 S12		V30 531 V2 531 CN L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12	JILLET 27	L30 M31 M31 ACUT D1 L2 M3 M4 V6 V6 V7 D8 L9 M10 M11 J12	as atin	M1 J2 V3 54 D8 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 M6 S9 D10 L11 M12	oct.	22 M2 M3 J4 V6 S6 D7 L8 M9 M10	NOV. ÉRIÉ 4.	M1 J2 V3 S4 (05 L6 M7 M8 V10 S11 D12	oec.	L31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12	\$ a
JAI 4 4 15 8 7 8 9 11 11 112 113	©1	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 J11 V12	VRIER 05	MARS L1 M2 M3 34 V5 56 07 L8 M9 M10 J11 V12 S13	10	AVR J1 V2 S3 U4 Ls FERR M6 M7 J8 V9 S10 TA11 L12 M13	ours de la communicación d	L31 S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12	pour le	5 SSCS NOT JUIN M1 M2 J3 V4 SS D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13	23	V30 531 V2 53 CN L5 M6 M7 J8 V9 S10 O11 L12 M13	277 & 28	L30 M31 M31 A0UT D1 L2 M3 M4 J6 V6 S7 D8 L9 M10 M11 J12 V13	36 : asin	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13	oct.	22 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 1 J11 V12 S13	NOV.	M1 J2 V3 S4 (0% L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13	●	L31 Anvier JA S1 OZ L3 M4 M5 J6 V7 S8 OS L10 M11 M12 J13	a a
JAI 4 4 4 15 16 7 8 8 9 111 1112 1113 14	©1	M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13	VRIER 01	MARS L1 M2 M3 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14	10	AVR J1 V2 SS C4 LS FERR M6 M7 J8 V9 S10 J11 L12 M13 M14	Durs de la company de la compa	L31 S1 C2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 C19 L10 M111 M12 J73 V14	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S8 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14	23	V30 S31 V2 S31 V4 L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M141	AT 28	L30 M31 mercred(w A3011 D1 L2 M3 M4 M4 M5 D6 L9 M10 M11 J12 V13 S14	36	M1 J2 V3 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S4 D10 L11 M12 M13 J14	oct.	2 M2 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D14	NOV.	\$ 08 M1 J2 V3 \$4 ,08 L6 M7 M8 V10 S11 D12 L13 M14	● S0	L31 S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J13 V14	a de la composition della comp
JAI 4 4 4 15 7 8 8 4 11 112 113 114	©1	L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D14 L15	VRIER 01	MARS L1 M2 M3 M3 J4 V5 58 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15	10	Vos jo sollect AVR J1 V2 S3 U4 LS FERIL M6 M7 J8 V9 S10 A11 L12 Mn3 M14 J15	ours de son	L31 S7 122 L3 M4 M5 J6 V7 50 19 L10 M11 M12 J1014 S10	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S8 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15	23	V30 S31 JU J1 V2 S3 L5 M6 M7 J8 V9 S10 O11 L12 M13 M14 J15	AT 28	L30 M31 mercred(w A3UT) D1 L2 M3 M4 6 J6 V6 S7 S8 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C15	36 31 31 32	M1 J2 V3 S4 D6 L6 M7 M8 J9 V10 C311 D12 L13 M14 M15	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S4 D10 L11 M12 M13 J14 V16	oct.	2 M2 M3 M3 V5 S6 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D14 L15	NOV.	3 08 M1 J2 V3 S4 08 L6 M7 M8 V10 S11 D12 L13 M14 M15	● S0	L31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J13 V14	anv.
JAI 4 4 15 16 7 8 9 9 11 11 113 114	©1	L1 M2 M3 J4 V5 S5 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D14 L15 M16	VRIER 01	M31 MARS L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16	10	Vos jo collect AVR J1 V2 53 C4 La FERE M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J15 V16	ours de son	L31 S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 V14 S10 D16	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S8 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16	23	V30 S31 J1 V2 S31 CM L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J15 V16	AT 28	L30 MS1 mercred(n ACUT L2 M3 M4 S7 D6 L9 M10 M11 J12 V13 S14 CHS L16	36 31 32	M1 J2 V3 S4 D6 L6 M7 M8 J9 V10 C311 D12 L13 M14 M15 J16	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16	oct.	22 M2 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J1 J11 V12 S13 D14 L15 M16	NOV.	M1 J2 V3 S4 U5	● S0	L31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J13 V14 S10 D16	a a
JAI 4 4 15 16 7 8 8 9 11 11 112 113 14 115 116 117	91 81	L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D14 L15	VRIER 01	MARS L1 M2 M3 M3 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 V12 S13 D14 L15 M16 M17	10	Vos joi sollect AVR J1 V2 S3 C14 L5 FERB M6 M7 J8 V3 S10 D41 L12 M13 M14 J15 V16 S17	to	L31 S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J11 V14 S10 D16 L17	pour le	5 SSCS NOT MIN M2 JS V4 SS D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17	23	V30 S31 J1 V2 S31 CM L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J15 V16 S17	IILLET 27 28 28 PÉRIÉ	L30 M31 mercredi n ACUT D1 L2 M3 M4	35	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16 D17	OCT.	22 M2 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M11 V12 S13 D14 L15 M16 M17	NOV. ÉRIÉ 4.	M1 J2 V3 S4 U5	● S0	L31 JA S1 S2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 O9 L10 M11 M12 J13 V14 S10 D16 L17	å
JAI 4 15 16 7 8 8 9 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	91 81	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17	VRIER 01	MARS L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 V12 L15 M16 M17 J18	10	Vos joined AVR J1 V2 SS3 Co4 L5 FERRE M6 M7 J8 V9 S10 J11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 Cx18	to the son	L31 S1 L32 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J73 V14 S16 D16 L17 M18	pour le	M1 M2 J3 V4 S5 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18	23	V30 S31 J1 V2 IS3 DN L5 M6 M7 J8 V9 S10 O11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 D18	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 mercred(n ACUT L2 M3 M4 J5 V6 S7 D8 L9 M10 M11 V13 S14 CMS L16 M17 M18	36 31 32 33	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17 S18	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16	OCT.	22 M2 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J1 J11 V12 S13 D14 L15 M16	NOV. ÉRIÉ 4.	M1 J2 V3 S4 U5	● S0	L31 JA S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J13 V14 S10 D16	.
JAI 44 45 68 77 88 9 9 111 112 113 14 115 117 118	91 81	L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19	VRIER 01	MARS L1 M2 M3 M3 M3 M3 M3 M3 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 V12 M16 M17 M16 M17 J18 V19	10	Vos joi sollect AVR J1 V2 S3 C14 L5 FERB M6 M7 J8 V3 S10 D41 L12 M13 M14 J15 V16 S17	to the son	L31 S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J11 V14 S10 D16 L17	pour le	5 SSCS NOT MIN M2 JS V4 SS D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17	23	V30 S31 J1 V2 IS3 DN L5 M6 M7 J8 S10 O11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 C18 L19	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 mercred(n ACUT D1 L2 M3 M4 J5 V6 S7 D8 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C145 L16 M17 M18 J19	36 31 32 33	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16 D17 L18	OCT.	22 M2 M3 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J1 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J13 J18 M16 M17	NOV. ÉRIÉ 4.	M1 J2 V3 S4 C0 S1 M7 M8 J8 V10 S1 M14 M15 J16 V17 S18	DÉC.	L31 JA S1 S2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 O9 L10 M11 M12 J13 V14 S10 O16 L17 M18	.
JAI 4 4 16 7 8 9 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	91 81	L1 M2 M3 J4 V5 S5 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18	VRIER 01	MARS L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 V12 L15 M16 M17 J18	10	Vos joined AVR J1 V2 S3 C04 L5 FFRE M6 M7 J8 V9 S10 J313 M14 J15 V16 S17 C018 L19	Durs de son	L31 S1 C22 L3 M4 M5 J6 V7 S6 C9 L10 M11 M12 J731 V14 S10 D16 L17 M18 W19	pour le	M1 M2 J3 V4 S5 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19	23	V30 S31 J1 V2 L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 C18 L19 M20	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 mercred(n ACUT L2 M3 M4 J5 V6 S7 D8 L9 M10 M11 V13 S14 CMS L16 M17 M18	36	M1 J2 V3 54 D8 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17 S18 D19	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16 D17 L18 M19	OCT.	22 M2 M3 M3 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J1 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 Z J18 V18	NOV.	M1 J2 V3 S4 ,05 L6 M7 M8 J9 V10 S11 M14 M15 J16 V17 S10 D19	DEC. 43	L31 S1 S2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J13 V14 S13 O16 L17 M18 M19	.
JAI 4 55 86 7 8 8 9 111 112 113 114 115 117 118 119 120 21	91 81	L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 2 J11 V12 S13 D74 L15 M16 M17 J18 V19 S20	05 05	MARS L1 M2 M3 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20	10	Vos jo collect AVR J1 V2 S3 L4 L5 FFRE M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J16 S17 CH2 M20 M21	Durs de son	L31 S1 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L9 L10 M11 M12 J70 I V14 S10 D10 L17 M18 M19 J20	pour le	5 Sacs not M1 M2 J3 V4 S6 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19	23	V30 S31 J1 V2 IS3 DN L5 M6 M7 J8 S10 O11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 C18 L19	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 M31 M31 A001 D1 L2 M3 M4 J5 V6 S7 D8 L9 M10 M11 J12 V13 S114 C145 L16 M17 M18 J19 V20	36 33 33	M1 J2 V3 54 D8 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17 S18 D19	SEPT.	V1 S2 D36 M6 M6 J7 V8 S3 D36 L41 M13 J14 V16 D37 L18 M13 M19 M20	OCT.	2 M2 M3 M3 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 L15 M16 M17 2 J18 V18 S20	NOV.	M1 J2 V3 S4 O5 L6 M7 M8 J9 V10 S11 M14 M15 J16 V17 O13 S11 S11 M14 M15 J16 V17 O13 S11 S11 S11 S11 S11 S11 S11 S11 S11 S	0 E C	L31 S1 S2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J13 V14 S19 O16 L17 M18 M19 J20	.
JAI 15 16 7 8 9 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	91 81	M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D74 L15 M16 M17 J18 V19 S20	05 05	MARS L1 M2 M3 M3 M5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 D21	10	Vos joined AVR J1 V2 S3 CM4 LS FERRI M6 M7 J8 V9 S10 J112 M13 M14 J16 S17 CM8 L12 L12 M13 M20 M20	Durs de son	L31 L31 L3 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J11 M12 J11 M13 J20 V21	pour le	5 Sacs noi M1 M2 J3 V4 S6 C7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19 U20 L21	23	V30 S31 J1 V2 S3 S3 S3 S4 L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J16 S17 C18 L19 M20 M21	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 M31 A3017 D1 L2 M3 M4	36 : 36 : 31 : 32 : 33 · 33 · 33	M1 J2 V3 S4 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 L13 M14 M15 J16 V17 S18 D19 L20 M21	SEPT.	V1 S2 D3 D4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 J14 V16 D17 L18 M19 M20 J21	OCT.	2 M2 M3 M3 J4 V6 S6 D7 L8 M9 M10 L15 M16 M17 2 J18 V19 S20 D21	NOV.	M1 J2 V3 S4 D5 L6 M7 M8 J9 V10 L13 M14 M15 J16 V17 D12 L13 M14 M15 J16 V17 D18 L20 M21	0 E C	L31 S1 D2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J13 SV14 S11 M18 M19 J20 V21	.
JAI 4 4 4 4 4 15 16 17 18 19 11 11 11 11 11 11 11 11 11	91 81	M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 [723	05 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 D21 L22	10	Vos jo collect AVR J1 V2 S3 CM4 LS FERIE MM6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M113 M14 J16 V16 S17 CM2 M20 M21 J22	Te	L31 S1 C2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J73 M14 M15 J73 M19 J20 V21 S22 D23	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 S8 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19 U20 L21 M22	23	V30 S31 J1 V2 S3 M6 M7 J8 V9 S10 O11 L12 M13 M14 J15 S17 C18 L19 M20 M21 J22	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 M31 A3017 D1 L2 M3 M4	36 : 36 : 31 : 31 : 32 : 33 · 34 : 34 : 34	M1 J2 V3 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 V17 S18 D19 L20 M21 M22	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16 M19 M20 J21 V22	OCT.	2 M2 M3 M3 V4 V5 SG M9 M10 V12 S13 D14 L15 SG M10 M12 V12 S13 D14 L15 SG M10 M12 V18 SG M10 D21 L22	NOV.	M1 J2 V3 V3 V3 V3 V10	DÉC.	L31 S1 O2 L3 M4 M5 O9 L10 M11 M12 J13 V14 S13 S13 S13 S13 S13 S13 S13 S	.
JAI 74 FE 94 44 15 77 88	91 6 02	M2 M3 J4 V5 S5 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D14 L15 M16 M17 S20 D23 L22 M23	05 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 D7 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 D21 L22 M23	10	Vos joined AVR J1 V2 S3 O14 LS FERIL MM7 J8 V9 S10 M11 L12 M113 M14 J15 V16 S17 O10 L19 M20 M21 J22 V23	TE	L31 S1 C2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 L10 M11 M12 J73 M14 M15 J73 M19 J20 V21 S22 D23	pour le	JUIN M1 M2 J3 V4 J3 C5 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19 U20 L21 M22 M23	23	V30 S31 J1 V2 S3 M4 L5 M6 M7 J8 V9 S10 O11 L12 M13 M14 J15 C17	ILLET 27 28 28 FÉRIÉ	L30 M31 M31 ACUT D1 L2 M3 M4 S7 D8 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C15 L16 M17 M18 J19 V20 S21 L23	36 - 36 - 31 - 32 - 33 - 34 - 34	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 D19 L20 M21 M22 J23	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V15 S16 M19 M20 J21 V22 S23	OCT.	2 M2 M3 M3 V5 S6 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D14 L15 M18 S20 D2 L22 M23 M25	NOV.	M1 J2 V3 S4 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 C19 C19 M21 M22 J23	DÉC.	L31 S1 S2 L3 M4 M5 V7 S8 O9 L10 M11 M12 J13 V14 S19 O16 M18 M18 J20 V21 S22 O23	.
JAI 4 4 4 4 15 16 7 8 9 11 11 11 11 11 11 11 11 11	91 6 02	M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M10 V12 S13 D14 L15 M16 V19 S20 D23 L22 M23 M24	05 05	MARS L1 M2 M3 3 J4 V5 56 07 L8 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 M17 M18 J18 V19 S20 S21 L22 M23 M24	10	Vos joined AVR J1 V2 S5 S5 C14 L5 FERRE M6 M7 J8 V9 S10 D11 S10 M14 J15 V16 S17 C118 L12 M13 M14 J15 V16 S17 C118 L12 M20 M21 J22 V23 S24	TE	L31 L31 L31 L32 L3 M4 M5 L3 M5 L10 M11 M12 J73 V14 S10 D16 L17 M18 J20 V21 S22 D23 L74 L74	pour le	5 SSCS NO) M1 M2 J3 V4 S6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 M17 V18 S19 U20 L21 M22 M23 J24	23	V30 S31 J1 V2 S3 IN L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 J15 S17 C18 L19 M20 M21 J22 V23 S24	ALLET 27 28 28 29	L30 M31 M31 ACUT D1 L2 M3 M4 S7 D8 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C15 L16 M17 M18 J19 V20 S21 D22 L23 M24	36 - 36 - 31 - 32 - 33 - 34	M1 J2 V3	SEPT.	V1 S2 D3 L4 M6 M6 J7 V8 S9 D10 L11 M12 M13 J14 V16 S16 D17 V8 M19 V16 S17 V8 M19 V16 M	OCT.	2 M2 M2 M3 M3 M5 M10 M11 M11 M11 M11 M11 M11 M11 M11 M11	NOV.	M1 J2 V3 S4 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17 S18 L20 M21 M22 J23 V24	63 63 60	L31 S1 S2 L3 M4 M5 S6 S7 S8 S9 L40 M11 M12 J13 V14 S19 O16 L17 M18 M18 J20 V21 S22 O23 L24	.
JAI 15 15 16 7 8 8 9 9 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	91 6 02	L1 M2 M3 J4 V5 56 D7 L8 M9 M100 2 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 M23 M24 J26	05 05	MARS L1 M2 M3 M3 M3 M4 V5 S6 M9 M10 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 M17 M18 S20 S21 L22 M23 M24 J25	10	Vos joined AVR J1 V2 S5 S5 C04 L5 FERR M6 M7 J8 V9 S10 C12 M13 M14 J15 V16 S17 C12 M20 M21 J22 V23 S24 C24 C34 C34 C34 C34 C34 C34 C34 C34 C34 C3	TE	L31 L31 L31 L3 M4 M5 J6 M7 M11 M12 J7 M14 S10 D16 L17 M18 J20 J21 M21 M22 M32 M32 M32 M32 M32 M	pour le	5 SSCS NO) M1 M2 J3 V4 S6 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 D13 L14 M15 M16 J17 V18 S19 L21 M22 M23 J24 V25	23	V30 S31 J1 V2 S3 L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 J15 S17 C18 L19 M20 M21 J22 V23 S24 C20	ALLET 27 28 28 29	L30 M31 mercred i n ACUT L2 M3 M4 S7 D6 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C15 L16 M17 M18 M18 M19 V20 L23 M24 M26	36 : aatin 31 : 32 : 33 : 34 : 34 : 34	M1 J2 V3 S4 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 V17 S18 L20 M21 M22 J23 V24 S26	35 SEPT:	V1 S2 O3 L4 M6 M6 O310 L11 M12 M13 J14 V16 S16 D17 L11 V22 S22 O24 L25	OCT.	2 M2 M3 M3 M3 M5	NOV.	M1 J2 V3 S4 J5 M7 M8 V10 S1 M14 M15 J16 V17 S18 M21 M22 J23 V24 S25	63 60	L31 S1 S2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J13 V14 S10 D16 L17 M18 M19 J20 V21 S22 O23 L24 M26	.
JAI 14 15 16 17 18 119 120 21 22 22 23 126	91 6 02	L1 M2 M3 J4 V6 S6 D7 L8 M9 M10 O2 J11 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 M23 M24 J26 V26 V26 V26	05 05	MARS L1 M2 M3 J4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 V12 S13 D14 L15 M16 M17 J18 V19 S20 D21 L22 M23 M24 J25 V26	10	Vos joinest AVR J1 V2 S5	Te	L31 L31 L31 L32 L3 M4 M5 V7 S8 C9 L10 M11 M12 J10 V14 S12 D16 L17 M18 M19 J20 V21 M23 M24 M25 M25 M26	pour le MAI 18 18 20 20	5 SSCS NOT M1 M2 J3 V4 S8 D6 L7 M8 M9 J10 V11 O13 L14 M15 M16 J17 V18 S19 U20 L21 M22 M23 J24 V25 S26	23 24 25	V30 S31 J1 V2 L5 M6 M7 J8 V9 S10 D11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 C15 L19 M20 L22 V23 S24 L26	ALLET 27 28 28 29	L30 MS1 mercred(n ACUT L2 MS M4 M4 M5 V6 S7 D6 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C15 L16 M17 M18 M18 M19 V20 L23 M24 M26 J26	36 : astin	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D13 M14 M15 J16 V17 S12 D19 L20 M21 J23 V24 S25	35 SEPT:	V1 S2 C3 C3 C4 M6 M6 J7 V8 S3 C3 C4 L1 L1 M12 C5	OCT.	2 (17 / M2 / M2 / M3 0	NOV. ÉRIÉ 4. 48 FÉRIE	M1 J2 V3 64 66 M7 M8 J9 V10 511 L13 M14 M15 J16 L20 M21 M22 V24 525 D26	DEC. 43	L31 JA S1 O2 L3 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 V14 S13 V14 S13 V14 S13 V14 S13 V21 M19 J20 O23 L24 M25 M26	.
JAI 15566 7 3 3 4 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	91 6 02	L1 M2 M3 J4 V5 S5 M10 M2 M11 V12 M16 M17 M16 M17 M24 M24	05 05	MARS L1 M2 M3 M3 M3 M3 M4 V5 S6 D7 L8 M9 M10 J11 V12 V12 M18 V19 S20 M17 M18 V19 S20 M24 L22 M23 M24 J25 V26 S37	10	Vos joined: AVR J1 V2 SS3 Cit L5 FERR M6 M7 J8 V9 S10 J11 L12 M13 M14 J15 V16 S17 Cit L19 M20 M21 J22 V23 S24 D20 L26 M27	Te	L31 L31 L3 L3 L3 M4 M5 V7 S8 C19 L10 M11 M12 V14 S10 D16 L17 M18 M19 J20 V21 L26 M26 M26 M25 M27	pour le MAI 18 18 20 20	M1 M2 J3 V4 S5 D6 L7 M8 M9 J10 V11 S12 C14 M15 M16 J17 V18 S19 C120 L21 M22 M23 J24 V25 S28 G37	23 24 25	V30 S31 J1 V2 L5 M6 M7 J8 S10 D11 L12 J15 V16 S17 C18 L19 M20 M20 M21 J22 V23 S24 M27	ALLET 27 28 28 29	L30 M31 mercredi n ACUT L2 M3 M4 J5 V6 S7 D6 L9 M10 M11 J12 V13 S14 C15 L16 M17 M18 J19 V20 L23 M24 M25 J28 V27	36 - 31 - 32 - 33 - 34 - 34 -	M1 J2 V3 D6 L6 M7 M8 J9 V10 S11 D12 L13 M14 M15 J16 L20 M21 J23 V24 S25 C26 L27	35 SEPT:	V1 S2 C3 C3 C4 M6 M6 J7 V8 S3 C3 C4 M1 M12 J14 V16 S16 D17 L18 M19 M20 J21 V22 S2 C3 C3 C4 M26 M27	OCT.	2 M22 M33 M34 V5 S6 D7 L8 M9 M11 V12 S13 M12 L15 M12 S20 D24 L15 M22 M22 M22 M22 M22 M22 M22 M22 M22 M2	NOV. ÉRIÉ 4.	M1 J2 V3 64 66 M7 M8 J9 V10 511 512 M14 M15 J16 V17 M22 V24 S25 D26 L27	50 S1	L31 JA S1 S2 M4 M5 J6 V7 S8 D9 L10 M11 M12 J13 V14 S19 O16 L17 M18 M19 J20 V21 M25 M25 M25 M25	.

ATTENTION : Les villages de La Brousse, Chez Carail, Le Moulin de Courrière, font partie d'un autre circuit et sont donc desservis le jour suivant.



Concessionnaire





Vente et Réparation neuf et occasion SAV - Magasin Libre Service Financement à la carte



SARL ETS GODINEAU

21, Route de St Christophe 16420 LESTERPS

joseph.godineau@wanadoo.fr



0

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - GAZ FRANÇAISE DES JEUX - DEPOT DE PAIN

Marinette FIXE-GANTEIL

Tel: 05 45 71 08 75

Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h15 le dimanche de 7h30 à 12h15

EIRL MÉNÉTRIER.A

MAÇON DU BÂTI ANCIEN

* Petits travaux, de maçonnerie Construction, rénovation four à pains

> * Maçonneries pierres *Enduits à la chaux ...

aint-Quentin 16420 LESTERPS



Tél: 05 45 71 52 58

BOUCHERIE

CHARCUTERIE

Simon TORRES

Viandes de 1er choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tel. 05 45 71 01 88





P'tit LOUIS

Ammation / Sonorisation

Feres de village - Animations de rues Fêtes Agricoles - Spectacles - Festivals, Etc

16420 LESTERPS

Tél. 05 45 71 00 54 - Port: 06 15 39 37 00



Tél. 05 45 85 33 77 Port. 06 09 27 00 00 dumasdelage@bati16.com www.dumasdelage-batiment.fr LESTERPS 16420



Les Picardies

Tel: 05 45 30 16 80 martin.derusett@sfr.fr





Mathieu Soupizet



Restauration de Meubles Antiquités Coutellerie

14. rue du Soleil - 16500 Confolens 05 45 85 91 12 - 06 37 34 66 40

Atelier Vignaud

Tél. 05 45 84 05 53 - 06 85 12 64 37

enuisiers de père en fils depuis 1870 Le Marouin - **16500 ESSE** 🥨

Notre magasin : 3, rue Emile Roux - 16500 CONFOLENS

POMPES FUNEBRES BOUTY

CREA'FLEURS

space funeraire, fleurs naturelles Chambre juneraire

Route de Limoges 16500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.02.72





HNGÉLIQUE ARTISAN FLEURISTE

Route de Limoges 16500 Confolens tel- 05-45 84-12-13











Richard RIVAUD

TRANSPORT
ET LOCATION
DE VEHICULES

Bénéteix
16420 SAULGOND

TÉL: 06 08 67 88 95



 Courrièras - 16220 MONTBRON

 Sciages divers
 Tel 05 45 70 76 63

 Plauets Châtaignier, clôture et viticulture
 Plan 06 70 02 80 05

E muit: huet.sfb@wanadoo.fr

Nicolas BOUTRIK Agent Général

Auto Santé Habitation Entreprise...

23 rue du Maquis Foch - 16500 Confolens nicolas.boutrik@mutuelledepoitiers.fr

> Tél: 05.45.84.00.76 Fax: 05.45.85.38.31

Mutuelle de Poitiers Assurances

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables - Fondée en 1838 - Orias 0700752



Scop STPR

Route de Confolens 16490 Pleuville Tél. **05 45 89 62 78** contact@scop-stpr.com - www.scop-stpr.com Cours pour particuliers
Marches publics
Assainissements publics & particuliers
Voiries (entrietien et création)
Plateformes et parkings
Mise aux normes agricoles, d'étangs
Location de matériel
Livraison de matériaux

CONFOLENS IMMOBILIER

ACHAT – VENTE - LOCATION Aurélie ASTIER

4, rue du Maquis Foch 16500 CONFOLENS 05 45 84 18 10

0

u



www.confolens-immo.fr - confolens.immo@free.fr



16500 CONFOLENS

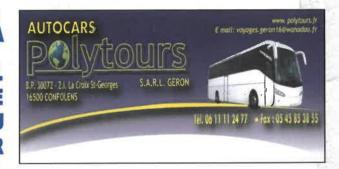
Tél. 05 45 84 16 35 05 45 85 35 09



T

0

N





Agence de CONFOLENS

Adr: 4, rue Emile ROUX 16500 CONFOLENS

Tel: 05 45 84 18 19





Tel. 05 45 84 43 84

BATIMARCHE

de choix de stock de prix bas ZI La Croix St Georges 16500 CONFOLENS

Tel. 05 45 30 37 45





Lundi, Mardi & Jeudi 9h-12h/14h-18h Fermé le mercredi Vendredi 9h-18h (non stop)

05 45 71 73 85